

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre 2025

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2025

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 27 août 2025 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 1 065 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à 1 033 M\$ au troisième trimestre de 2024, en hausse de 3 %, et le résultat dilué par action s'établit à 2,58 \$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 2,89 \$ au trimestre correspondant de 2024. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours des troisièmes trimestres de 2025 et 2024 en lien avec l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) ⁽²⁾, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 104 M\$ et se compare à 960 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, en hausse de 15 %. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 2,68 \$, stable par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 se chiffre à 2 958 M\$ par rapport à 2 861 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 3 %, alors que le résultat dilué par action atteint 7,50 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, contre 8,03 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, une baisse attribuable aux actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB ⁽²⁾. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 s'élève à 3 320 M\$ et se compare à 2 788 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 19 %, et le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 8,46 \$ par rapport à 7,82 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, en hausse de 8 % attribuable à la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

« La Banque a enregistré de solides résultats au troisième trimestre, en s'appuyant sur de bons fondamentaux pour les revenus, sur une bonne performance de crédit et sur des synergies découlant de l'acquisition de CWB. Avec des niveaux élevés de fonds propres et une approche disciplinée en matière de crédit et d'efficacité, nous continuerons notre plan d'intégration de CWB tout en investissant dans la croissance de nos activités », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %
Résultat net	1 065	1 033	3	2 958	2 861	3
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,58 \$	2,89 \$	(11)	7,50 \$	8,03 \$	(7)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 524	1 455	5	4 769	3 994	19
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	13,6 %	18,4 %		13,8 %	17,5 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽⁴⁾	44,3 %	41,6 %		44,3 %	41,6 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	1 104	960	15	3 320	2 788	19
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,68 \$	2,68 \$	–	8,46 \$	7,82 \$	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 643	1 354	21	5 103	3 893	31
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁵⁾	14,1 %	17,0 %		15,6 %	17,0 %	
				Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁶⁾				13,9 %	13,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁶⁾				4,7 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(3) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Mode de présentation de l'information ».

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Particuliers et Entreprises ⁽¹⁾

- Résultat net de 370 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 366 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse de 1 %. Le résultat net ajusté ⁽²⁾ de 386 M\$ est en hausse de 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2024.
- Revenu total de 1 449 M\$ au troisième trimestre de 2025, une hausse de 251 M\$ ou 21 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, attribuable à l'inclusion de CWB qui représente 228 M\$ ou 19 %, ainsi qu'à la hausse du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 12 % et du crédit aux entreprises de 61 % depuis un an, en raison de l'inclusion des prêts de CWB et d'une bonne croissance organique.
- La marge nette d'intérêts ⁽³⁾ de 2,25 % au troisième trimestre de 2025 affiche un recul par rapport à 2,31 % au troisième trimestre de 2024.
- Les frais autres que d'intérêts de 805 M\$ augmentent de 31 % par rapport au troisième trimestre de 2024, l'inclusion de CWB contribuant à une hausse de 22 %.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 55 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 55,6 % se détériore comparativement à 51,3 % au troisième trimestre de 2024.

Gestion de patrimoine ⁽¹⁾

- Résultat net de 244 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 217 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 12 %.
- Revenu total de 811 M\$ au troisième trimestre de 2025, contre 716 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 95 M\$ ou 13 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés et de l'inclusion des revenus de CWB.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 477 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 416 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 15 % en lien avec la croissance des revenus et avec l'impact de l'inclusion de CWB.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 58,8 % se détériore comparativement à 58,1 % au troisième trimestre de 2024.

Marchés financiers ⁽¹⁾

- Résultat net de 334 M\$ au troisième trimestre de 2025 contre 318 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 5 %.
- Revenu total de 777 M\$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 13 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 347 M\$ au troisième trimestre de 2025, par rapport à 320 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux investissements technologiques.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 24 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 22 M\$ au trimestre correspondant de 2024.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 44,7 % s'améliore comparativement à 46,4 % au troisième trimestre de 2024.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 178 M\$ au troisième trimestre de 2025 contre 158 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 13 %.
- Revenu total de 402 M\$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 11 % par rapport au troisième trimestre de 2024, une augmentation qui provient principalement de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 135 M\$ au troisième trimestre de 2025 sont en hausse de 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, une hausse principalement attribuable à la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024, une baisse attribuable à la filiale Credigy contrebalancée en partie par une hausse des dotations aux pertes de crédit de la filiale ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 33,6 % se détériore par rapport à 31,9 % au trimestre correspondant de 2024.

Autres ⁽¹⁾

- Perte nette de 61 M\$ au troisième trimestre de 2025, contre une perte nette de 26 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une variation qui provient principalement des éléments particuliers ⁽²⁾ en lien avec l'acquisition de CWB qui ont eu un impact défavorable de 21 M\$ sur la perte nette du troisième trimestre de 2025 comparativement à un impact favorable de 73 M\$ sur la perte nette du trimestre correspondant de 2024. Ces éléments ont été atténués par une contribution plus élevée des activités de trésorerie, ainsi que par l'inclusion des résultats de CWB.

Gestion du capital ⁽¹⁾

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 13,9 % au 31 juillet 2025, en hausse par rapport à 13,7 % au 31 octobre 2024 et le ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 4,7 % au 31 juillet 2025, en hausse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2024.
- La Banque a annoncé une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires. Cette offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités est assujettie à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et de la Bourse de Toronto.

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 26 août 2025

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, ainsi qu'avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les informations comprises dans les différents documents ou rapports publiés par la Banque ou disponibles sur le site Internet de la Banque et étant mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire.

Acquisition	4	Impôts sur le résultat	25
Survol et perspectives économiques	5	Gestion du capital	26
Mode de présentation de l'information	6	Gestion des risques	33
Faits saillants	13	Divulgaration d'information sur les risques	49
Analyse financière	14	Méthodes comptables et communication de l'information financière	50
Résultats consolidés	14	Méthodes comptables significatives et estimations comptables	50
Résultats sectoriels	17	Modifications futures de méthodes comptables	51
Bilan consolidé	23	Communication de l'information financière	51
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	24	Données financières trimestrielles	52
Transactions avec des parties liées	25	Glossaire	53
Titrisation et arrangements hors bilan	25		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2025 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2025, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2024 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du présent document et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations, et plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement les progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2024 ainsi que dans la section Gestion des risques du présent Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Acquisition

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les billets de capital à recours limité (BCRL) en circulation à cette date. La contrepartie de l'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,4 G\$ aux actifs, incluant le goodwill, et 37,7 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, les synergies de financement attendues, ainsi que la croissance attendue de la plateforme de produits et services à l'échelle nationale. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les incidences de l'acquisition de CWB sur les résultats du secteur des Particuliers et Entreprises, le secteur le plus touché, ainsi que sur les résultats consolidés de la Banque.

(en million de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet 2025

Neuf mois terminés le 31 juillet 2025

	Résultats Particuliers et Entreprises			Résultats consolidés			Résultats Particuliers et Entreprises			Résultats consolidés		
	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total
Résultats d'exploitation												
Revenu net d'intérêts	967	213	1 180	934	238	1 172	2 832	438	3 270	2 860	489	3 349
Revenus autres que d'intérêts	254	15	269	2 231	46	2 277	769	30	799	6 840	93	6 933
Revenu total	1 221	228	1 449	3 165	284	3 449	3 601	468	4 069	9 700	582	10 282
Frais autres que d'intérêts	669	136	805	1 747	178	1 925	1 961	289	2 250	5 112	401	5 513
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	552	92	644	1 418	106	1 524	1 640	179	1 819	4 588	181	4 769
Dotations aux pertes de crédit	121	13	134	190	13	203	435	287	722	715	287	1 002
Résultat avant charge (économie) d'impôts	431	79	510	1 228	93	1 321	1 205	(108)	1 097	3 873	(106)	3 767
Charge (économie) d'impôts	119	21	140	231	25	256	332	(27)	305	836	(27)	809
Résultat net	312	58	370	997	68	1 065	873	(81)	792	3 037	(79)	2 958
Résultats d'exploitation - ajustés ⁽²⁾												
Revenu net d'intérêts – ajusté	967	213	1 180	934	238	1 172	2 832	438	3 270	2 888	489	3 377
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	254	15	269	2 231	46	2 277	769	30	799	6 859	93	6 952
Revenu total – ajusté	1 221	228	1 449	3 165	284	3 449	3 601	468	4 069	9 747	582	10 329
Frais autres que d'intérêts – ajustés	669	113	782	1 664	142	1 806	1 961	242	2 203	4 929	297	5 226
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	552	115	667	1 501	142	1 643	1 640	226	1 866	4 818	285	5 103
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	121	13	134	190	13	203	435	57	492	715	57	772
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	431	102	533	1 311	129	1 440	1 205	169	1 374	4 103	228	4 331
Charge (économie) d'impôts – ajustée	119	28	147	301	35	336	332	50	382	947	64	1 011
Résultat net – ajusté	312	74	386	1 010	94	1 104	873	119	992	3 156	164	3 320

(1) Fait référence à l'impact de la transaction de CWB sur les résultats suivant la clôture de la transaction.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

Alors que les États-Unis sont toujours en tractations avec de nombreux pays pour en venir à des ententes commerciales, celles déjà conclues (Japon, Vietnam, Indonésie, Royaume-Uni et Union européenne) donnent malheureusement à penser qu'un retour au statu quo en matière de commerce international n'est pas dans les cartons. Car même les pays qui ont réussi à conclure des ententes avec Washington n'ont pas été en mesure d'éliminer complètement les droits de douane qui leur avaient été imposés. Pour tous les pays concernés, le renforcement des barrières commerciales entraînerait un ralentissement de la croissance toutes choses étant égales par ailleurs, mais nous ne croyons pas que ce sera le cas. Comme cela a été le réflexe depuis le début de la pandémie, nous pensons que la plupart des gouvernements du monde réagiront à tout signe d'affaiblissement de la croissance en desserrant les cordons de leur bourse. Si les mesures de stimulation fiscales risquent de mettre les finances publiques dans une situation difficile en faisant augmenter les rendements à long terme et, par le fait même, le coût du service de la dette, elles pourraient néanmoins compenser en partie l'impact négatif des droits de douane et maintenir une croissance mondiale résiliente.

Aux États-Unis, les dernières données publiées ont été plutôt décevantes. Plus spécifiquement, la consommation a été relativement faible depuis le début de l'année. Ce ralentissement peut être attribué en partie à un essoufflement du marché du travail, mais il reflète également l'effet différé de la hausse des taux d'intérêt. Rappelons qu'après la pandémie, les ménages ont non seulement compté sur les aides publiques généreuses pour augmenter leurs dépenses, mais ils ont également profité de coûts d'emprunt extrêmement bas pour s'endetter davantage. Cette frénésie revient aujourd'hui hanter certains consommateurs, en particulier dans les secteurs où les variations de taux sont répercutées plus rapidement sur les détenteurs de dettes, comme les avances sur cartes de crédit. Nous ne prévoyons pas non plus d'amélioration notable à cet égard dans les prochains mois, les taux devant rester élevés dans un avenir prévisible alors que l'inflation persiste à un niveau trop élevé. Cela devrait se traduire par une croissance inférieure au potentiel d'ici là. La situation pourrait toutefois changer assez rapidement en 2026, lorsque les effets du *One Big Beautiful Bill* (OB BB) commenceront à se faire sentir, car selon la *Wharton Business School* de l'Université de Pennsylvanie, les réductions d'impôt et l'augmentation des dépenses incluses dans cette loi injecteront pas moins de 3 200 G\$ dans l'économie américaine au cours de la prochaine décennie, dont une partie significative sera versée au cours des trois premières années. Même si certains facteurs pourraient atténuer l'impact de l'OB BB sur l'économie, la loi devrait tout de même stimuler la croissance de manière significative en 2026 (impact de 0,5 % ⁽¹⁾ sur la croissance annuelle). Cela se traduirait par des chiffres de croissance identiques de 1,4 % ⁽¹⁾ pour les années 2025 et 2026.

Économie du Canada

Alors que les négociations piétinent entre le Canada et les États-Unis pour parvenir à un accord commercial, le gouvernement américain a augmenté en août le taux de droit de douane de 25 % à 35 % sur les importations canadiennes (à l'exception de l'énergie et de la potasse, qui restent à 10 %). À première vue, on pourrait croire que le Canada se voit ainsi imposer l'un des taux les plus élevés au monde par les États-Unis. Mais ce n'est pas le cas, car il ne s'applique qu'aux biens non conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). La conformité s'étant rapidement améliorée depuis l'introduction de ces droits de douane, le taux effectif des tarifs sur les exportations vers les États-Unis a considérablement diminué. Selon nos calculs, il se situe aux alentours de 5 %, l'essentiel de l'exposition étant lié aux droits sectoriels, notamment ceux appliqués aux produits métalliques et aux automobiles. Il n'en demeure pas moins que l'incertitude tarifaire freine l'économie depuis le début de l'année. Le taux de chômage a augmenté de trois dixièmes de point de pourcentage depuis février (6,6 % à 6,9 %), alors que l'économie est en passe d'afficher une contraction au deuxième trimestre. Cette faiblesse semble également se prolonger au troisième trimestre. Les difficultés dans le secteur manufacturier sont manifestes, avec une contraction importante de l'activité en juillet, comme en témoigne l'indice *Purchasing Managers' Index* (PMI) de S&P Global. Une faiblesse dans ce seul secteur ne serait pas trop préoccupante, car il ne représente plus que 10 % du PIB et du marché du travail. Mais cela ne semble malheureusement pas être le cas. L'indice PMI des services au Canada est également en territoire de contraction, et il figure parmi les plus faibles des pays couverts. Les dépenses des ménages ont pour le moment tenu le coup, mais elles pourraient être sous pression. Les intentions d'embauche sont faibles et l'incertitude pourrait inciter les ménages à réduire leurs dépenses. De plus, malgré les baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada, les emprunteurs qui doivent renouveler leur prêt verront leurs paiements hypothécaires augmenter de 10 % en moyenne en 2025. L'évolution du marché immobilier laisse également penser que les taux d'intérêt sont probablement encore trop élevés. Ces faiblesses sont particulièrement notables dans les centres urbains de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Même si l'économie canadienne a été affaiblie au premier semestre par l'incertitude liée aux droits de douane, cela ne s'est malheureusement pas encore traduit par une baisse des pressions inflationnistes, ce qui empêche la Banque du Canada de diminuer davantage son taux directeur. Malgré tout, nous continuons de penser qu'un assouplissement monétaire supplémentaire sera nécessaire d'ici la fin de l'année. Avec la détérioration du marché du travail, les salaires montrent des signes de modération, ce qui est de bon augure pour l'inflation des mois à venir. Nous maintenons nos prévisions de croissance économique à 1,3 % ⁽¹⁾ pour 2025 et à 1,1 % ⁽¹⁾ pour 2026. Le taux de chômage serait en moyenne de 7,0 % ⁽¹⁾ en 2025 et de 7,1 % ⁽¹⁾ en 2026.

Économie du Québec

Dans le contexte actuel d'incertitude tarifaire, l'économie du Québec est en passe de connaître une contraction plus marquée que celle de l'ensemble du pays au deuxième trimestre. Il s'avère que l'économie est vulnérable aux salves tarifaires de l'Oncle Sam, d'une part en raison de la taille plus importante du secteur manufacturier dans la province (12,3 % du PIB contre 9,1 % au niveau national) et, d'autre part, du taux de tarifs le plus élevé de la fédération (7,6 % contre 4,9 %). Toutefois, nous continuons de croire que l'économie québécoise est bien positionnée pour faire face aux défis actuels. D'abord, elle est moins vulnérable aux chocs sectoriels. En effet, le Québec est la quatrième économie la plus diversifiée d'Amérique du Nord, après le Manitoba, la Pennsylvanie et le Texas. En matière d'exportations, le Québec est la province la plus diversifiée. De plus, les consommateurs ont été moins affectés par la lutte contre l'inflation depuis 2022 et la politique monétaire restrictive qui en a découlé, car ils sont moins endettés qu'ailleurs en raison de prix de l'habitation plus abordables. D'ailleurs, malgré l'incertitude actuelle, nous constatons une plus grande résilience du marché immobilier au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, notamment. Les ménages québécois ont un taux d'épargne plus élevé qu'ailleurs dans le pays, ce qui pourrait leur permettre de mieux résister aux vents contraires. Quant au marché du travail, il tient le coup. Le taux de chômage a certes un peu augmenté depuis son creux de février dernier (5,3 %), mais avec 5,5 %, il reste bien en dessous de la moyenne nationale (6,9 %) et est le troisième plus bas parmi les provinces canadiennes. Nos prévisions de croissance pour la province sont de 1,1 % ⁽¹⁾ en 2025 et de 0,9 % ⁽¹⁾ en 2026. La croissance démographique étant plus faible que dans le reste du pays, la province devrait continuer d'afficher l'un des taux de chômage les plus bas de la fédération, avec une moyenne de 5,9 % ⁽¹⁾ en 2025, puis de 6,0 % ⁽¹⁾ l'année suivante (contre 7,1 % ⁽¹⁾ au Canada).

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel ou du taux de chômage, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Le 1^{er} novembre 2024, la Banque a cessé la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers ainsi que de la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB sur les résultats de la Banque.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 10 à 12 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 14. À noter que pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, dans le cadre de la transaction avec CWB, plusieurs éléments en lien avec cette acquisition ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'acquisition et d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB et l'économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal. De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte et les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ont été exclus des résultats. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, plusieurs éléments en lien avec cette acquisition avaient été exclus des résultats, notamment l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte et les charges d'acquisition et d'intégration.

Revenu net d'intérêts ajusté

Représente le revenu net d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenus autres que d'intérêts ajustés

Représentent les revenus autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les revenus autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu total ajusté

Représente le revenu total excluant les éléments particuliers. Il est composé du revenu net d'intérêts ajusté et des revenus autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu total en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Frais autres que d'intérêts ajustés

Représentent les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les frais autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté

Représente le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts excluant les éléments particuliers. Il représente également la différence entre le revenu total ajusté et les frais autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit ajustées

Représentent les dotations aux pertes de crédit excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les dotations aux pertes de crédit en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Charge (économie) d'impôts ajustée

Représente la charge (économie) d'impôts excluant la charge (économie) d'impôts liée aux éléments particuliers.

Résultat net ajusté

Représente le résultat net excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat de base par action ajusté

Représente le résultat de base par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat de base par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat dilué par action ajusté

Représente le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat dilué par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

La Banque utilise également les mesures décrites ci-dessous pour évaluer ses résultats et le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté à la page 7 dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2025 » disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté

Représente le revenu net d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Il comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, et est utilisé dans le calcul de la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Représente le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation qui comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Représentent les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation qui comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Représentent les revenus liés aux activités de négociation qui comprennent les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière.

Les principaux ratios non conformes utilisés par la Banque sont décrits ci-dessous.

Rendement de l'actif moyen ajusté

Représente le rendement de l'actif moyen excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net ajusté exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le rendement de l'actif moyen en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) ajusté

Représente le RCP excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le RCP en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Représente le ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers. Il correspond aux dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté. Ce ratio est une mesure qui précise la proportion des résultats qui est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio de versement des dividendes en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Levier opérationnel ajusté

Représente le levier opérationnel excluant les éléments particuliers. Il correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés, et mesure la sensibilité des résultats de la Banque à la variation de ses revenus. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le levier opérationnel en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio d'efficacité ajusté

Représente le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers. Ce ratio représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté et mesure l'efficacité des activités de la Banque. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio d'efficacité en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée

Représente la marge nette d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Elle se calcule en divisant le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté par l'actif moyen portant intérêts autre que de négociation. Ce ratio est une mesure de la rentabilité des activités autres que de négociation. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer la marge nette d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 53 à 56 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), tel que présenté dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Normes de liquidité	Portefeuille d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées/sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio structurel de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 180	235	(598)	369	(14)	1 172	769
Revenus autres que d'intérêts	269	576	1 375	33	24	2 277	2 227
Revenu total	1 449	811	777	402	10	3 449	2 996
Frais autres que d'intérêts	805	477	347	135	161	1 925	1 541
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	644	334	430	267	(151)	1 524	1 455
Dotations aux pertes de crédit	134	1	24	42	2	203	149
Résultat avant charge (économie) d'impôts	510	333	406	225	(153)	1 321	1 306
Charge (économie) d'impôts	140	89	72	47	(92)	256	273
Résultat net	370	244	334	178	(61)	1 065	1 033
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(5)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	–	–	(5)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	120
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	(7)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	–	–	113
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	–	–	–	94	94	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	23	2	–	–	–	25	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	23	2	–	–	94	119	7
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(2)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	34
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	(2)
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	–	–	–	(26)	(26)	(2)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	(7)	–	–	–	–	(7)	–
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁸⁾	–	–	–	–	(47)	(47)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(7)	–	–	–	(73)	(80)	28
Incidence sur le résultat net	(16)	(2)	–	–	(21)	(39)	73
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 180	235	(598)	369	(14)	1 172	774
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	269	576	1 375	33	24	2 277	2 114
Revenu total – ajusté	1 449	811	777	402	10	3 449	2 888
Frais autres que d'intérêts – ajustés	782	475	347	135	67	1 806	1 534
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	667	336	430	267	(57)	1 643	1 354
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	134	1	24	42	2	203	149
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	533	335	406	225	(59)	1 440	1 205
Charge (économie) d'impôts – ajustée	147	89	72	47	(19)	336	245
Résultat net – ajusté	386	246	334	178	(40)	1 104	960

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un montant de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés).

(4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, la Banque avait comptabilisé une perte de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 94 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2024 : 7 M\$, 5 M\$ déduction faite des impôts).

(7) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, un montant de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

(8) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ a été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)

Neuf mois terminés le 31 juillet

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	3 270	692	(1 612)	1 095	(96)	3 349	2 155
Revenus autres que d'intérêts	799	1 686	4 397	102	(51)	6 933	6 301
Revenu total	4 069	2 378	2 785	1 197	(147)	10 282	8 456
Frais autres que d'intérêts	2 250	1 394	1 117	375	377	5 513	4 462
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 819	984	1 668	822	(524)	4 769	3 994
Dotations aux pertes de crédit	722	2	124	152	2	1 002	407
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 097	982	1 544	670	(526)	3 767	3 587
Charge (économie) d'impôts	305	264	292	140	(192)	809	726
Résultat net	792	718	1 252	530	(334)	2 958	2 861
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(28)	(28)	(5)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	(28)	(28)	(5)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	4	4	120
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(23)	(23)	(7)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	(19)	(19)	113
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁶⁾	1	3	–	–	234	238	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	46	3	–	–	–	49	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	47	6	–	–	234	287	7
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	230	–	–	–	–	230	–
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	230	–	–	–	–	230	–
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(8)	(8)	(2)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	1	1	34
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(6)	(6)	(2)
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	(1)	–	–	(64)	(65)	(2)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	(13)	–	–	–	–	(13)	–
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	(64)	–	–	–	–	(64)	–
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁹⁾	–	–	–	–	(47)	(47)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(77)	(1)	–	–	(124)	(202)	28
Incidence sur le résultat net	(200)	(5)	–	–	(157)	(362)	73
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	3 270	692	(1 612)	1 095	(68)	3 377	2 160
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	799	1 686	4 397	102	(32)	6 952	6 188
Revenu total – ajusté	4 069	2 378	2 785	1 197	(100)	10 329	8 348
Frais autres que d'intérêts – ajustés	2 203	1 388	1 117	375	143	5 226	4 455
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 866	990	1 668	822	(243)	5 103	3 893
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	492	2	124	152	2	772	407
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	1 374	988	1 544	670	(245)	4 331	3 486
Charge (économie) d'impôts – ajustée	382	265	292	140	(68)	1 011	698
Résultat net – ajusté	992	723	1 252	530	(177)	3 320	2 788

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (2024 : 5 M\$, 3 M\$ déduction faite des impôts). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés.

(4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition (2024 : 120 M\$, 86 M\$ déduction faite des impôts).

(5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction (2024 : 7 M\$, 5 M\$ déduction faite des impôts).

(6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 238 M\$ (173 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2024 : 7 M\$, 5 M\$ déduction faite des impôts).

(7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

- (8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (9) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ a été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultat de base par action	2,61 \$	2,92 \$	(11)	7,58 \$	8,09 \$	(6)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	(0,25)		(0,01)	(0,25)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,17	0,02		0,46	0,02	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,05	–		0,10	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	–	–		0,44	–	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁸⁾	(0,12)	–		(0,12)	–	
Résultat de base par action – ajusté	2,71 \$	2,71 \$	–	8,55 \$	7,88 \$	9
Résultat dilué par action	2,58 \$	2,89 \$	(11)	7,50 \$	8,03 \$	(7)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	(0,25)		(0,01)	(0,25)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,17	0,02		0,46	0,02	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,05	–		0,10	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	–	–		0,44	–	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁸⁾	(0,12)	–		(0,13)	–	
Résultat dilué par action – ajusté	2,68 \$	2,68 \$	–	8,46 \$	7,82 \$	8

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés). Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, ce montant était de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts).
- (3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque avait enregistré un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts).
- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque avait enregistré une perte de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts).
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 94 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, ces charges sont de 238 M\$ (173 M\$ déduction faite des impôts) et pour le trimestre ainsi que pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, elles se chiffraient à 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts).
- (6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, un montant de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, ces charges s'élèvent à 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts).
- (7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (8) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ a été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Trimestre terminé le 31 juillet

Neuf mois terminés le 31 juillet

	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	3 449	2 996	15	10 282	8 456	22
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 524	1 455	5	4 769	3 994	19
Résultat net	1 065	1 033	3	2 958	2 861	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	13,6 %	18,4 %		13,8 %	17,5 %	
Lever opérationnel ⁽³⁾	(9,8) %	10,5 %		(2,0) %	5,4 %	
Ratio d'efficience ⁽³⁾	55,8 %	51,4 %		53,6 %	52,8 %	
Résultat par action						
de base	2,61 \$	2,92 \$	(11)	7,58 \$	8,09 \$	(6)
dilué	2,58 \$	2,89 \$	(11)	7,50 \$	8,03 \$	(7)
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽⁴⁾						
Revenu total – ajusté ⁽⁴⁾	3 449	2 888	19	10 329	8 348	24
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽⁴⁾	1 643	1 354	21	5 103	3 893	31
Résultat net – ajusté ⁽⁴⁾	1 104	960	15	3 320	2 788	19
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁵⁾	14,1 %	17,0 %		15,6 %	17,0 %	
Lever opérationnel – ajusté ⁽⁵⁾	1,7 %	9,2 %		6,4 %	4,9 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁵⁾	52,4 %	53,1 %		50,6 %	53,4 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽⁴⁾	2,68 \$	2,68 \$	–	8,46 \$	7,82 \$	8
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	1,18 \$	1,10 \$	7	3,46 \$	3,22 \$	7
Valeur comptable ⁽³⁾	77,20 \$	64,64 \$		77,20 \$	64,64 \$	
Cours de l'action						
haut	144,96 \$	118,17 \$		144,96 \$	118,17 \$	
bas	121,09 \$	106,21 \$		107,01 \$	86,50 \$	
clôture	144,13 \$	115,48 \$		144,13 \$	115,48 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	391 967	340 523		391 967	340 523	
Capitalisation boursière	56 494	39 324		56 494	39 324	

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 juillet
2025 ⁽¹⁾Au 31 octobre
2024

Variation %

Bilan et hors bilan			
Actif total	552 621	462 226	20
Prêts, déduction faite des provisions	292 743	243 032	20
Dépôts	402 286	333 545	21
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30 261	22 400	35
Actifs sous administration ⁽³⁾	817 718	766 082	7
Actifs sous gestion ⁽³⁾	183 182	155 900	17
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁶⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,9 %	13,7 %	
catégorie 1	15,6 %	15,9 %	
total	17,8 %	17,0 %	
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁶⁾	30,0 %	31,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁶⁾	9,0 %	8,6 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁶⁾	161 %	150 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁶⁾	123 %	122 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	32 836	29 196	12
Nombre de succursales au Canada	393	368	7
Nombre de guichets automatiques au Canada	952	940	1

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet

Neuf mois terminés le 31 juillet

	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 172	769	52	3 349	2 155	55
Revenus autres que d'intérêts	2 277	2 227	2	6 933	6 301	10
Revenu total	3 449	2 996	15	10 282	8 456	22
Frais autres que d'intérêts	1 925	1 541	25	5 513	4 462	24
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 524	1 455	5	4 769	3 994	19
Dotations aux pertes de crédit	203	149	36	1 002	407	
Résultat avant charge d'impôts	1 321	1 306	1	3 767	3 587	5
Charge d'impôts	256	273	(6)	809	726	11
Résultat net	1 065	1 033	3	2 958	2 861	3
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,58	2,89	(11)	7,50	8,03	(7)
Éléments particuliers ⁽³⁾						
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription	–	(5)		(28)	(5)	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation	–	120		4	120	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB	–	(7)		(23)	(7)	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB	(94)	(7)		(238)	(7)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB	(25)	–		(49)	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB	–	–		(230)	–	
Éléments particuliers avant impôts	(119)	101		(564)	101	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal	(47)	–		(47)	–	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(33)	28		(155)	28	
Éléments particuliers après impôts	(39)	73		(362)	73	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽³⁾						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 172	774	51	3 377	2 160	56
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	2 277	2 114	8	6 952	6 188	12
Revenu total – ajusté	3 449	2 888	19	10 329	8 348	24
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 806	1 534	18	5 226	4 455	17
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 643	1 354	21	5 103	3 893	31
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	203	149	36	772	407	90
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 440	1 205	20	4 331	3 486	24
Charge d'impôts – ajustée	336	245	37	1 011	698	45
Résultat net – ajusté	1 104	960	15	3 320	2 788	19
Résultat dilué par action – ajusté <i>(en dollars)</i>	2,68	2,68	–	8,46	7,82	8
Actif moyen ⁽⁴⁾	567 070	461 504	23	535 396	453 054	18
Prêts moyens ^{(4) (5)}	288 309	236 990	22	272 486	232 288	17
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	404 700	319 246	27	384 304	309 765	24
Levier opérationnel ⁽⁶⁾	(9,8) %	10,5 %		(2,0) %	5,4 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁷⁾	1,7 %	9,2 %		6,4 %	4,9 %	
Ratio d'efficience ⁽⁶⁾	55,8 %	51,4 %		53,6 %	52,8 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁷⁾	52,4 %	53,1 %		50,6 %	53,4 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(5) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024.

(6) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(7) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le troisième trimestre de 2025, la Banque affiche un résultat net de 1 065 M\$ comparativement à 1 033 M\$ au troisième trimestre de 2024, en hausse de 3 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,58 \$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 2,89 \$ au trimestre correspondant de 2024. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours des troisième trimestres de 2025 et 2024 en lien avec l'acquisition de CWB, le résultat net ajusté se chiffre à 1 104 M\$ et se compare à 960 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, en hausse de 15 %. Le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 2,68 \$, stable par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 se chiffre à 2 958 M\$ par rapport à 2 861 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 3 %, alors que le résultat dilué par action atteint 7,50 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, contre 8,03 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, une baisse attribuable aux actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB. En excluant les éléments particuliers, le résultat net ajusté pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 s'élève à 3 320 M\$ et se compare à 2 788 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 19 %, et le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 8,46 \$ par rapport à 7,82 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, en hausse de 8 % attribuable à la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 13,8 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, et se compare à 17,5 % pour la période correspondante de 2024.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 3 449 M\$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 453 M\$ ou 15 % comparativement au trimestre correspondant de 2024, dont une hausse de 9 % qui provient de l'inclusion de CWB. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse en raison de l'inclusion des revenus de CWB, de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts à taux CORRA (*Canadian Overnight Repo Rate Average*)), qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'en raison de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Ces augmentations ont été atténuées par une baisse des revenus de crédit en lien avec la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA ainsi que des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions. La croissance du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine provient principalement des revenus tirés des services tarifés, notamment des revenus de frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et des revenus de fonds communs de placement. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total enregistré dans le secteur des Marchés financiers au troisième trimestre de 2025 augmente de 13 % par rapport au troisième trimestre de 2024 en raison de la hausse des revenus de services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 11 % comparativement au troisième trimestre de 2024, grâce à la progression des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités, ainsi qu'à un revenu de dividendes enregistré au cours du troisième trimestre de 2025 en lien avec un placement dans un groupe financier. Le revenu total de la rubrique *Autres* du troisième trimestre de 2025 est moins élevé qu'au trimestre correspondant de 2024, une baisse attribuable à un gain de 120 M\$ enregistré au cours du troisième trimestre de 2024 dans les gains sur valeurs mobilières autres que de négociation à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB. Cette baisse a été atténuée par une contribution plus élevée des activités de trésorerie ainsi que par l'inclusion des revenus de CWB.

Le revenu total s'élève à 10 282 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, contre 8 456 M\$ pour la période correspondante de 2024, une hausse de 1 826 M\$ ou 22 %, dont 582 M\$ ou 7 % provient de l'inclusion de CWB. Le revenu total du secteur des Marchés financiers est en hausse de 768 M\$ ou 38 % par rapport à la période correspondante de 2024, une hausse attribuable principalement à la croissance significative des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 586 M\$ ou 17 %, provenant principalement de l'inclusion de CWB qui a ajouté 468 M\$ au revenu total du secteur. Le reste de la hausse s'explique par l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des prêts et des dépôts (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts à taux CORRA), atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la croissance des revenus de commissions internes liées à la distribution du secteur de Gestion de patrimoine. Ces augmentations ont été contrebalancées par une baisse des revenus tirés des acceptations bancaires ainsi que par une baisse des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine s'explique principalement par les revenus tirés des services tarifés, notamment les revenus des frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et les revenus de fonds communs de placement en lien avec la croissance des actifs sous administration et sous gestion. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 15 % par rapport aux neuf mois terminés le 31 juillet 2024, en raison de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités et de l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le revenu total de la rubrique *Autres* est moins élevé qu'à la période correspondante de 2024, une baisse principalement attribuable à un gain de 120 M\$ enregistré au cours du troisième trimestre de 2024 à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB, ainsi qu'à l'impact défavorable des éléments particuliers liés à l'acquisition de CWB enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Ces éléments ont été contrebalancés par une contribution plus élevée des activités de trésorerie ainsi que par l'inclusion des revenus de CWB. En excluant les éléments particuliers, le revenu total ajusté s'élève à 10 329 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, contre 8 348 M\$ pour la période correspondante de 2024, une hausse de 24 %.

Frais autres que d'intérêts

Au troisième trimestre de 2025, les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 1 925 M\$, en hausse de 384 M\$ ou 25 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, dont 178 M\$ ou 12 % provient de l'inclusion de CWB. La rémunération et les avantages du personnel sont en hausse par rapport au troisième trimestre de 2024, ce qui s'explique par la croissance des salaires ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. Les frais d'occupation, incluant les frais d'amortissement, affichent une hausse par rapport au troisième trimestre de 2024, attribuable à l'inclusion de CWB, à des frais liés au nouveau siège social de la Banque ainsi qu'à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. La hausse des frais de technologie, incluant les frais d'amortissement, s'explique par des investissements en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Les honoraires professionnels sont en hausse, notamment en raison des charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB enregistrées au cours du troisième trimestre de 2025. Les frais de communication sont également en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2024. L'augmentation des autres frais provient principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. En excluant les éléments particuliers, en lien avec l'acquisition de CWB, les frais autres que d'intérêts ajustés s'établissent à 1 806 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à 1 534 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 18 %, dont 9 % provient de l'inclusion de CWB.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 5 513 M\$, une hausse de 24 % par rapport à la période correspondante de 2024, en partie attribuable à l'inclusion de CWB qui explique une hausse de 9 %. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Par ailleurs, un renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières liées au nouveau siège social de la Banque enregistré au cours du deuxième trimestre de 2025 explique également la variation des frais d'occupation. Les éléments particuliers enregistrés dans les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 287 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025 comparativement à 7 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024. Les frais autres que d'intérêts ajustés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 se chiffrent à 5 226 M\$ comparativement à 4 455 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 17 %, dont 7 % provient de l'inclusion de CWB.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le troisième trimestre de 2025, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 203 M\$ par rapport à 149 M\$ au trimestre correspondant de 2024. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont en hausse de 26 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024 principalement en raison de la croissance des portefeuilles de prêts, des effets de la migration du risque de crédit, moins favorables au troisième trimestre de 2025, ainsi que de la recalibration de certains paramètres de risque. Ces augmentations ont été atténuées par l'impact lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques, plus favorable qu'au trimestre correspondant de 2024, ainsi que par la diminution des incertitudes entourant l'imposition des droits de douane. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de Credigy⁽¹⁾ sont en hausse de 28 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024. Cette augmentation provient des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises (incluant CWB). Ces hausses ont été compensées en partie par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés du secteur des Marchés financiers.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 1 002 M\$ comparativement à 407 M\$ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation considérable provient en partie des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. De plus, cette hausse s'explique par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés principalement en raison de la recalibration de certains paramètres de risque, des incertitudes entourant l'imposition de nouveaux droits de douane ainsi que de l'impact lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques moins favorable qu'à la période correspondante de 2024. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy⁽¹⁾ affichent une hausse qui provient des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises, du secteur des Marchés financiers ainsi que des filiales Credigy et ABA Bank. De plus, la filiale Credigy a enregistré des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC de 13 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, comparativement à 8 M\$ au cours de la période correspondante de 2024, une augmentation qui s'explique par des réévaluations de certains portefeuilles.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2025 totalise 256 M\$ comparativement à 273 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2025 s'établit à 19 % par rapport à 21 % au trimestre correspondant de 2024. Ceci s'explique principalement par la comptabilisation d'une économie d'impôts ponctuelle liée à un changement de traitement fiscal, contrebalancée en partie par l'impact de l'application des règles du Pilier 2 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le taux effectif d'imposition est de 21 %, par rapport à 20 % pour la période correspondante de 2024. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre et par un niveau plus faible des revenus exonérés d'impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International qui regroupe principalement les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 180	913	29	3 270	2 653	23
Revenus autres que d'intérêts	269	285	(6)	799	830	(4)
Revenu total	1 449	1 198	21	4 069	3 483	17
Frais autres que d'intérêts	805	615	31	2 250	1 842	22
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	644	583	10	1 819	1 641	11
Dotations aux pertes de crédit	134	79	70	722	239	
Résultat avant charge d'impôts	510	504	1	1 097	1 402	(22)
Charge d'impôts	140	138	1	305	386	(21)
Résultat net	370	366	1	792	1 016	(22)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(16)	–		(200)	–	
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	386	366	5	992	1 016	(2)
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,25 %	2,31 %		2,27 %	2,34 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽³⁾	208 107	157 327	32	192 266	151 376	27
Actif moyen ⁽⁴⁾	211 499	160 666	32	195 193	157 483	24
Prêts moyens ^{(4) (5)}	207 887	159 142	31	191 648	155 849	23
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	1 326	465		1 326	465	
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts et acceptations ⁽³⁾	0,6 %	0,3 %		0,7 %	0,3 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	109 093	91 906	19	102 689	89 936	14
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	55,6 %	51,3 %		55,3 %	52,9 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁶⁾	54,0 %	51,3 %		54,1 %	52,9 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB, notamment l'amortissement des immobilisations incorporelles de 16 M\$ déduction faite des impôts (33 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025). De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré des charges d'acquisition et d'intégration de 1 M\$ déduction faite des impôts et des dotations aux pertes de crédit initiales de 166 M\$ déduction faite des impôts enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(5) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024.

(6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 370 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à 366 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 1 %. La croissance du revenu total du secteur a été atténuée par la hausse des frais autres que d'intérêts (incluant les éléments particuliers enregistrés au cours du troisième trimestre de 2025) et des dotations aux pertes de crédit. Le résultat net ajusté de 386 M\$ est en hausse de 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2024. L'augmentation de 29 % du revenu net d'intérêts au troisième trimestre de 2025 provient en partie de l'inclusion de CWB qui contribue à une hausse de 23 %, ainsi que de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA), ce qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. Par ailleurs, les revenus autres que d'intérêts sont en baisse de 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 50 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024. L'augmentation provient de la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge sur les dépôts, de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine, ainsi que de l'inclusion des revenus de CWB. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 201 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, principalement en raison de l'inclusion des revenus de CWB, ainsi que d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA) et des dépôts, atténuée par la décroissance de la marge nette d'intérêts. Cette augmentation a été contrebalancée par une baisse des revenus tirés des acceptations bancaires en lien avec la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA ainsi que des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts du secteur de 805 M\$ au troisième trimestre de 2025, sont en hausse de 31 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, en raison de l'inclusion des frais autres que d'intérêts de CWB (qui comprennent des éléments particuliers de 23 M\$) contribuant à une hausse de 22 %. La hausse des frais autres que d'intérêts provient également de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, principalement attribuable à des hausses salariales, des frais et des investissements liés à l'évolution technologique du secteur, ainsi que d'un remboursement ponctuel de 11 M\$ enregistré au cours du troisième trimestre de 2024. Le ratio d'efficacité de 55,6 % pour le troisième trimestre de 2025 se détériore par rapport au troisième trimestre de 2024. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 782 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 comparativement à 615 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Le ratio d'efficacité ajusté s'élève à 54,0 % au troisième trimestre de 2025, comparativement à 51,3 % au trimestre correspondant de 2024.

Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 134 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à 79 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse de 55 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le résultat net du secteur s'établit à 792 M\$, en baisse de 22 % par rapport à 1 016 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit, notamment les dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2025. Le résultat net ajusté est en baisse de 2 % comparativement à 1 016 M\$ pour la période correspondante de 2024, ce qui est attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit qui a plus que compensé la contribution de CWB. La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts et de l'accroissement de la marge sur les prêts (atténuée par le rétrécissement de la marge sur les dépôts), ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine et de l'inclusion des revenus de CWB. De plus, la hausse du revenu total des Services aux entreprises s'explique par l'inclusion des revenus de CWB ainsi que par la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par le rétrécissement des marges sur les prêts et sur les dépôts. Ces augmentations ont été atténuées par une baisse des revenus de crédit en lien avec la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA ainsi que par une baisse des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 2 250 M\$, une augmentation de 22 % par rapport à la période correspondante de 2024 qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, notamment l'inclusion de CWB qui contribue à une hausse de 16 % des frais autres que d'intérêts. Le ratio d'efficacité s'élève à 55,3 % et se détériore par rapport au 31 juillet 2024. Les frais autres que d'intérêts ajustés du secteur sont en hausse de 20 % par rapport à 1 842 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024. Le ratio d'efficacité ajusté, à 54,1 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, se compare à 52,9 % pour la période correspondante de 2024. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 722 M\$, une augmentation de 483 M\$ par rapport à la même période de 2024. Cette augmentation s'explique par les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB d'un montant de 230 M\$ enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2025, ainsi que par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises, notamment attribuable aux portefeuilles acquis de CWB. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont également en hausse.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	235	219	7	692	620	12
Revenus tirés des services tarifés	482	409	18	1 399	1 178	19
Revenus tirés des transactions et autres revenus	94	88	7	287	261	10
Revenu total	811	716	13	2 378	2 059	15
Frais autres que d'intérêts	477	416	15	1 394	1 206	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	334	300	11	984	853	15
Dotations aux pertes de crédit	1	–		2	–	
Résultat avant charge d'impôts	333	300	11	982	853	15
Charge d'impôts	89	83	7	264	235	12
Résultat net	244	217	12	718	618	16
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(2)	–		(5)	–	
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	246	217	13	723	618	17
Actif moyen ⁽³⁾	11 140	9 479	18	10 836	9 050	20
Prêts moyens ^{(3) (4)}	9 957	8 440	18	9 667	8 041	20
Prêts dépréciés nets ⁽⁵⁾	36	7		36	7	
Dépôts moyens ⁽³⁾	58 179	43 285	34	53 818	42 144	28
Actifs sous administration ⁽⁵⁾	817 718	746 295	10	817 718	746 295	10
Actifs sous gestion ⁽⁵⁾	183 182	150 239	22	183 182	150 239	22
Ratio d'efficacité ⁽⁵⁾	58,8 %	58,1 %		58,6 %	58,6 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁶⁾	58,6 %	58,1 %		58,4 %	58,6 %	

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB, notamment l'amortissement des immobilisations incorporelles de 2 M\$ déduction faite des impôts (3 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025). De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré des charges d'acquisition et d'intégration de 2 M\$ déduction faite des impôts.
- (3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.
- (4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024.
- (5) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 244 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à 217 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 12 %. Le revenu total du secteur de 811 M\$ est en hausse de 95 M\$ ou 13 % comparativement à 716 M\$ au troisième trimestre de 2024. La hausse du revenu net d'intérêts de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2024 s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts ainsi que par l'impact favorable du changement dans la composition des dépôts. La hausse de 18 % des revenus tirés des services tarifés est attribuable à l'appréciation des marchés boursiers comparativement au trimestre correspondant de 2024 et à des entrées nettes positives dans les diverses solutions. Les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 7 % par rapport au troisième trimestre de 2024 en raison de l'augmentation des activités de la clientèle. L'inclusion des revenus de CWB a également contribué à la hausse des revenus du secteur.

Les frais autres que d'intérêts de 477 M\$ au troisième trimestre de 2025 sont en hausse de 15 % par rapport à 416 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse en partie attribuable à l'inclusion de CWB. Cette augmentation provient également de la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi que de la hausse des dépenses technologiques liée aux initiatives du secteur. La détérioration du ratio d'efficacité, qui s'élève à 58,8 % pour le troisième trimestre de 2025, s'explique par l'intégration des résultats de CWB. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 475 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 comparativement à 416 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Le ratio d'efficacité ajusté s'élève à 58,6 % au troisième trimestre de 2025, comparativement à 58,1 % au trimestre correspondant de 2024. Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 1 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 alors qu'elles étaient négligeables pour le troisième trimestre de 2024.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 718 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 comparativement à 618 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 16 %. Le revenu total du secteur s'élève à 2 378 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une hausse de 15 % comparativement à 2 059 M\$ pour la période correspondante de 2024. Le revenu net d'intérêts est en hausse de 12 %, ce qui s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et dépôts, par l'impact favorable du changement dans la composition des dépôts ainsi que par l'inclusion de CWB. Les revenus tirés des services tarifés augmentent de 19 %, ce qui s'explique par la croissance des actifs sous administration et sous gestion résultant de la progression des marchés boursiers, par des entrées nettes positives dans les diverses solutions et par l'inclusion des revenus de CWB. De plus, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 10 % par rapport à la même période de 2024 en raison de l'augmentation des activités de la clientèle. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 1 394 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 par rapport à 1 206 M\$ pour la période correspondante de 2024, une augmentation de 16 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Le ratio d'efficacité pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 s'établit à 58,6 % et est stable comparativement à la période correspondante de 2024. Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 2 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 alors qu'elles étaient négligeables au cours de la même période de 2024.

Marchés financiers

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	165	199	(17)	1 074	499	115
Taux d'intérêt et crédit	147	129	14	497	414	20
Produits de base et devises	57	32	78	177	159	11
	369	360	3	1 748	1 072	63
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	408	329	24	1 037	945	10
Revenu total	777	689	13	2 785	2 017	38
Frais autres que d'intérêts	347	320	8	1 117	945	18
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	430	369	17	1 668	1 072	56
Dotations aux pertes de crédit	24	22	9	124	50	
Résultat avant charge d'impôts	406	347	17	1 544	1 022	51
Charge d'impôts	72	29		292	74	
Résultat net	334	318	5	1 252	948	32
Actif moyen ⁽³⁾	234 289	197 996	18	223 456	194 199	15
Prêts moyens ⁽³⁾⁽⁴⁾ (grandes entreprises seulement)	30 909	32 229	(4)	31 166	31 933	(2)
Prêts dépréciés nets ⁽⁵⁾	74	54	37	74	54	37
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts et acceptations ⁽⁵⁾	0,2 %	0,2 %		0,2 %	0,2 %	
Dépôts moyens ⁽³⁾	78 775	65 447	20	76 850	64 452	19
Ratio d'efficacité ⁽⁵⁾	44,7 %	46,4 %		40,1 %	46,9 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024.

(5) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 334 M\$ au troisième trimestre de 2025, comparativement à 318 M\$ au trimestre correspondant de 2024, en hausse de 5 %. L'incidence de l'inclusion de CWB sur les résultats du secteur n'est pas significative ce trimestre. Le revenu total se chiffre à 777 M\$, contre 689 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse de 88 M\$ ou 13 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 3 % en raison de la hausse des revenus sur les taux d'intérêt et crédit de 14 % et des revenus sur les produits de base et devises de 78 %, atténuée par la baisse des revenus sur les titres de participation de 17 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement du troisième trimestre de 2025 sont en hausse de 24 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux ainsi que des revenus tirés des activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2025 s'établissent à 347 M\$, en hausse de 8 % par rapport au troisième trimestre de 2024, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques. Le ratio d'efficacité s'améliore de 1,7 point de pourcentage pour s'établir à 44,7 % pour le troisième trimestre de 2025 comparativement à 46,4 % pour le trimestre correspondant de 2024. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, les dotations aux pertes de crédit ont augmenté de 2 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés ont augmenté de 23 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, principalement en lien avec la croissance des portefeuilles de prêts. Par ailleurs, le secteur a enregistré une récupération de pertes de crédit de 1 M\$ sur les prêts dépréciés au cours du troisième trimestre de 2025 comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 20 M\$ au cours du trimestre correspondant de 2024.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le résultat net du secteur se chiffre à 1 252 M\$, en hausse de 32 % par rapport à la période correspondante de 2024. L'incidence de l'inclusion de CWB sur les résultats du secteur n'est pas significative pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Le revenu total s'établit à 2 785 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une croissance marquée de 768 M\$ ou 38 % par rapport à la même période de 2024. Les revenus des marchés mondiaux sont en hausse de 63 % en raison de l'augmentation de tous les types de revenus, principalement les revenus sur les titres de participation. De plus, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 10 % par rapport à la période correspondante de 2024, pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 sont en hausse de 18 % par rapport à la même période en 2024, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération variable, des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficacité pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 s'élève à 40,1 % et s'améliore de 6,8 points de pourcentage comparativement à 46,9 % pour la période correspondante de 2024, une amélioration en lien avec l'augmentation significative des revenus. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 124 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, comparativement à 50 M\$ pour la même période en 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et dans une moindre mesure sur les prêts non dépréciés, en lien avec la croissance des portefeuilles de prêts.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025	2024	Variation %	2025	2024	Variation %
Revenu total						
Credigy	136	139	(2)	422	400	6
ABA Bank	259	223	16	757	626	21
International	7	(1)		18	11	
	402	361	11	1 197	1 037	15
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	40	39	3	119	108	10
ABA Bank	89	76	17	249	214	16
International	6	–		7	1	
	135	115	17	375	323	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	267	246	9	822	714	15
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	22	29	(24)	82	80	3
ABA Bank	20	17	18	70	39	79
International	–	–		–	–	
	42	46	(9)	152	119	28
Résultat avant charge d'impôts	225	200	13	670	595	13
Charge d'impôts						
Credigy	16	15	7	47	44	7
ABA Bank	31	27	15	92	78	18
International	–	–		1	2	
	47	42	12	140	124	13
Résultat net						
Credigy	58	56	4	174	168	4
ABA Bank	119	103	16	346	295	17
International	1	(1)		10	8	
	178	158	13	530	471	13
Actif moyen ⁽¹⁾	31 808	28 189	13	32 024	27 205	18
Prêts et créances moyens ⁽¹⁾	23 209	22 116	5	23 582	21 528	10
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	298	395	(25)	298	395	(25)
Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy ⁽²⁾	769	433	78	769	433	78
Dépôts moyens ⁽¹⁾	16 068	13 272	21	15 898	12 732	25
Ratio d'efficience ⁽²⁾	33,6 %	31,9 %		31,3 %	31,1 %	

(1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 178 M\$ au troisième trimestre de 2025, par rapport à 158 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 13 %, principalement attribuable à la filiale ABA Bank. Le revenu total du secteur se chiffre à 402 M\$ contre 361 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse de 41 M\$ ou 11 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des revenus de la filiale ABA Bank de 16 % ainsi que par un revenu de dividendes enregistré au cours du troisième trimestre de 2025 en lien avec un placement dans un groupe financier. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le secteur affiche un résultat net de 530 M\$, par rapport à 471 M\$ pour la période correspondante de 2024, une hausse de 13 %.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 58 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 est en hausse de 2 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2024. Le revenu total se chiffre à 136 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 comparativement à 139 M\$ au troisième trimestre de 2024, une baisse qui s'explique par des gains sur la réévaluation de la juste valeur de certains portefeuilles plus élevés au cours du troisième trimestre de 2024. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 40 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, une hausse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 7 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024, en raison de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Le résultat net de la filiale Credigy de 174 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 est en hausse de 4 % par rapport à la période correspondante de 2024. Le revenu total se chiffre à 422 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, en hausse comparativement à 400 M\$ pour la même période de 2024. Cette augmentation s'explique par la croissance des volumes de prêts, ainsi que par l'impact de la variation du taux de change, des éléments partiellement contrebalancés par un gain réalisé à la suite de la disposition d'un portefeuille de prêts et des revenus liés à la sous-utilisation de facilités de crédit enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 119 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une hausse de 11 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel, aux frais de service, ainsi qu'à l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et sur les prêts DAC, contrebalancée en partie par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 119 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 est en hausse de 16 M\$ ou 16 % par rapport au trimestre correspondant de 2024. La hausse du revenu total de 16 % s'explique principalement par la croissance soutenue des actifs. Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2025 s'établissent à 89 M\$, en hausse de 13 M\$ ou 17 % par rapport au troisième trimestre de 2024, ce qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi que des frais d'occupation, attribuable à la croissance des activités de la filiale et à l'ouverture de nouvelles succursales. Les dotations aux pertes de crédit, qui totalisent 20 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, sont en hausse de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024. Cette augmentation s'explique par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 346 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 est en hausse de 51 M\$ ou 17 % par rapport à la période correspondante de 2024. La croissance des activités de la filiale, principalement l'augmentation soutenue des actifs, ainsi que l'impact de la variation du taux de change expliquent la hausse de 21 % du revenu total par rapport à la période correspondante de 2024. Les frais autres que d'intérêts de la filiale de 249 M\$ sont en hausse de 16 % par rapport à la période correspondante de 2024, ce qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre ainsi que par l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 70 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une hausse de 31 M\$ par rapport à la même période de 2024 qui provient d'une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés, ainsi que sur les prêts non dépréciés, en lien avec les incertitudes entourant l'imposition de nouveaux droits de douane.

Autres

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts	(14)	(66)	(96)	(216)
Revenus autres que d'intérêts	24	98	(51)	76
Revenu total	10	32	(147)	(140)
Frais autres que d'intérêts	161	75	377	146
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(151)	(43)	(524)	(286)
Dotations aux pertes de crédit	2	2	2	(1)
Résultat avant charge (économie) d'impôts	(153)	(45)	(526)	(285)
Charge (économie) d'impôts	(92)	(19)	(192)	(93)
Perte nette	(61)	(26)	(334)	(192)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(1)
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(61)	(26)	(334)	(191)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽³⁾	(21)	73	(157)	73
Perte nette – ajustée ⁽³⁾	(40)	(99)	(177)	(265)
Actif moyen ⁽⁴⁾	78 334	65 174	73 887	65 117

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB, notamment les charges d'acquisition et d'intégration de 68 M\$ déduction faite des impôts (170 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025) et l'économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal pour un montant de 47 M\$. De plus, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 20 M\$ déduction faite des impôts, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB que la Banque détenait avant l'acquisition de 4 M\$, et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 17 M\$ déduction faite des impôts. Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque avait enregistré l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 3 M\$ déduction faite des impôts, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB que la Banque détenait avant l'acquisition de 86 M\$ déduction faite des impôts, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 5 M\$ déduction faite des impôts ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration de 5 M\$ déduction faite des impôts.
- (4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 61 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à une perte nette de 26 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. La variation de la perte nette s'explique par la hausse des frais autres que d'intérêts, qui provient principalement des charges d'acquisition et d'intégration de CWB, ainsi que par un gain de 120 M\$ enregistré au cours du troisième trimestre de 2024 à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB. Ces éléments ont été atténués par une contribution plus élevée des activités de trésorerie, par l'inclusion des revenus de CWB ainsi que par une économie d'impôts de 47 M\$ enregistrée au cours du troisième trimestre de 2025 à la suite d'un changement de traitement fiscal. Les éléments particuliers enregistrés liés à l'acquisition de CWB ont eu un impact défavorable de 21 M\$ sur la perte nette au cours du troisième trimestre de 2025 comparativement à un impact favorable de 73 M\$ au cours du troisième trimestre de 2024. La perte nette ajustée de 40 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025 se compare à 99 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la perte nette s'élève à 334 M\$, comparativement à une perte nette de 192 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024. La variation de la perte nette s'explique principalement par les éléments particuliers enregistrés en lien avec l'acquisition de CWB qui ont eu un impact défavorable de 157 M\$ sur la perte nette au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025 comparativement à un impact favorable de 73 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024. Ces éléments ont été compensés en partie par une contribution plus élevée des activités de trésorerie. La perte nette ajustée de 177 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 se compare à 265 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 561	31 549	(6)
Valeurs mobilières	178 915	145 165	23
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	23 388	16 265	44
Prêts, déduction faite des provisions	292 743	243 032	20
Autres	28 014	26 215	7
	552 621	462 226	20
Passif et capitaux propres			
Dépôts	402 286	333 545	21
Autres	113 530	101 873	11
Dettes subordonnées	3 429	1 258	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	33 375	25 550	31
Participations ne donnant pas le contrôle	1	–	
	552 621	462 226	20

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » et la note 19 afférentes aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

Actif

Au 31 juillet 2025, l'actif total de la Banque s'établit à 552,6 G\$ comparativement à 462,2 G\$ au 31 octobre 2024, soit une augmentation de 90,4 G\$ ou 20 % qui s'explique en partie par l'acquisition de CWB. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 29,6 G\$ au 31 juillet 2025, sont en baisse de 1,9 G\$, principalement en raison de la diminution des dépôts auprès de la Banque du Canada, atténuée par la hausse des dépôts auprès d'institutions financières réglementées.

Les valeurs mobilières augmentent de 33,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2024, en raison de l'augmentation de 24,6 G\$ ou 21 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, hausse essentiellement attribuable aux titres de participation. De plus, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 9,2 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 7,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2024, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la Trésorerie.

Les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, s'élèvent à 292,7 G\$ au 31 juillet 2025, en hausse de 49,7 G\$ ou 20 % par rapport au 31 octobre 2024. Le détail des principaux portefeuilles de prêts est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Au 31 juillet 2024
Prêts			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	142 165	124 431	122 521
Aux particuliers	17 950	17 461	17 387
Créances sur cartes de crédit	2 897	2 761	2 692
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	131 715	99 720	98 244
	294 727	244 373	240 844
Provisions pour pertes de crédit	(1 984)	(1 341)	(1 295)
	292 743	243 032	239 549

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » et la note 19 afférentes aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations au 31 juillet 2024.

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 17,8 G\$ ou 14 % par rapport au 31 octobre 2024 en raison de l'inclusion des prêts de CWB et de la croissance des activités du secteur des Particuliers et Entreprises. Par rapport au 31 octobre 2024, les prêts aux particuliers sont en hausse de 0,5 G\$ en raison de l'inclusion des prêts de CWB et de la croissance soutenue des activités du secteur des Particuliers et Entreprises. Les créances sur cartes de crédit sont relativement stables. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 32,0 G\$ ou 32 % par rapport au 31 octobre 2024 principalement en raison de l'inclusion des prêts de CWB et de la croissance des activités des Services aux entreprises. Ces hausses sont en partie contrebalancées par une baisse provenant du secteur des Marchés financiers.

Depuis un an, les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 53,2 G\$ ou 22 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 19,7 G\$ ou 16 % compte tenu de l'inclusion des prêts de CWB et de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans le secteur des Particuliers et Entreprises ainsi que de la croissance des activités des filiales ABA Bank et Credigy. Par rapport au 31 juillet 2024, les prêts aux particuliers sont en hausse de 0,6 G\$ principalement en raison de l'inclusion des prêts de CWB et de la croissance des activités des Services aux particuliers. Les créances sur cartes de crédit augmentent de 0,2 G\$. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 33,5 G\$ ou 34 % depuis un an, essentiellement en raison de l'inclusion des prêts de CWB ainsi que d'une augmentation des activités des Services aux entreprises et de Gestion de patrimoine, ainsi que de la filiale ABA Bank.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts DAC. Au 31 juillet 2025, les prêts dépréciés bruts sont de 3 290 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 2 043 M\$ au 31 octobre 2024. Les prêts dépréciés nets se chiffrent à 2 588 M\$ au 31 juillet 2025 comparativement à 1 629 M\$ au 31 octobre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et aux entreprises principalement en raison de l'inclusion des prêts dépréciés de CWB, ainsi que de la filiale ABA Bank, contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets de la filiale Credigy (incluant les prêts DAC), en raison d'échéances de certains portefeuilles et de remboursements de prêts.

Les autres actifs de 28,0 G\$ au 31 juillet 2025 sont en hausse de 1,8 G\$ depuis le 31 octobre 2024 principalement en raison de l'augmentation du goodwill et des immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition de CWB.

Passif

La Banque a un passif total de 519,2 G\$ au 31 juillet 2025 comparativement à 436,7 G\$ au 31 octobre 2024.

Au 31 juillet 2025, les dépôts de la Banque s'établissent à 402,3 G\$ comparativement à 333,5 G\$ au 31 octobre 2024, une augmentation de 68,8 G\$ ou 21 %. Les dépôts des particuliers de 121,9 G\$ au 31 juillet 2025 sont en hausse de 26,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2024. Cette hausse provient de l'inclusion des dépôts de CWB et de la croissance des activités des Services aux particuliers, des secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine ainsi que de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 274,5 G\$ au 31 juillet 2025 augmentent de 41,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2024. La hausse s'explique par l'inclusion des dépôts de CWB, par la croissance des activités des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers ainsi que par les activités de financement de la Trésorerie, dont une hausse de 1,0 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Les dépôts des institutions de dépôts de 5,9 G\$ au 31 juillet 2025 enregistrent une hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2024 qui provient des activités de financement de la Trésorerie.

Les autres passifs de 113,5 G\$ au 31 juillet 2025 sont en hausse de 11,6 G\$ comparativement au 31 octobre 2024, essentiellement en raison de l'augmentation de 2,9 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, de 7,8 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées ainsi que de la hausse de 1,1 G\$ des autres passifs.

L'augmentation de la dette subordonnée depuis le 31 octobre 2024 provient des émissions, le 13 janvier 2025 et le 26 juin 2025, des billets à moyen terme de 1,0 G\$ et de 750 M\$ respectivement, ainsi que de débentures subordonnées provenant de l'acquisition de CWB pour un montant de 400 M\$, en tenant compte du rachat, le 29 juin 2025, des débentures subordonnées émises par CWB pour un montant de 125 M\$.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2025, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 33,4 G\$, en hausse de 7,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par les émissions d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB d'un montant total de 6,3 G\$, ainsi que par le résultat net, déduction faite des dividendes. Par ailleurs, l'émission des actions privilégiées, séries 47 et 49, a été compensée par le rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat d'actions ordinaires

Le 26 août 2025, le conseil d'administration de la Banque a approuvé une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, débutant le ou vers le 25 septembre 2025 et visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant le ou vers le 24 septembre 2026. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est assujettie à l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX).

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2024. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 30 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 53 et 54 du Rapport annuel 2024.

Pour plus de détails sur les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 9, 28 et 29 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En avril 2025, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 125 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2020.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1 075 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2019.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2020, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2025.

Règles du Pilier 2

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69 – *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024* a reçu la sanction royale. Ce projet de loi incluait les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1^{er} novembre 2024 pour la Banque). À ce jour, les règles du Pilier 2 ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque estime que l'application des règles du Pilier 2 représente une hausse du taux effectif d'imposition de 1,5 % et 1,8 % respectivement. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, la Banque continue d'appliquer l'exception à la comptabilisation et aux informations à fournir des actifs et passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier 2 dans les juridictions où celles-ci ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2024 aux pages 55 à 64.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter aux pages 56 à 58 du Rapport annuel 2024. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établies par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais devra fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur à 72,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Le BSIF avait prévu l'adoption progressive du coefficient de plancher dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmentait pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2027. Le 12 février 2025, le BSIF a reporté toute augmentation supplémentaire jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, le coefficient de plancher, actuellement fixé à 67,5 %, restera à ce niveau pour une période indéterminée. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI. Pour de plus amples renseignements sur le calcul du ratio de levier, se reporter à la page 58 du Rapport annuel 2024.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments des fonds propres réglementaires de la Banque autres que les actions ordinaires sont assortis d'une clause FPUNV.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice TLAC du BSIF. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale. Au 31 juillet 2025, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 24,5 G\$ (23,5 G\$ au 31 octobre 2024).

Exigences – Ratios des fonds propres ⁽¹⁾, de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾ réglementaires

	Exigences au 31 juillet 2025							Ratios au 31 juillet 2025
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF	Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Minimum établi par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure	
Ratios des fonds propres								
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %	13,9 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %	15,6 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %	17,8 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,7 %
Ratio TLAC	21,5 %	s.o.	21,5 %	s.o.	21,5 %	3,5 %	25,0 %	30,0 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s.o.	6,75 %	0,5 %	7,25 %	s.o.	7,25 %	9,0 %

s.o. Sans objet
(1) Les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.
(2) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.
(3) Le 17 décembre 2024, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure était maintenue à 3,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales relatives aux capitaux propres établies par le BSIF, y compris la RSI. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF), sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour de plus amples renseignements sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2024, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2024, à la page 59. Depuis le 1^{er} novembre 2024, aucun autre fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Activités de gestion

Le 13 janvier 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 1,0 G\$ portant intérêt à 4,260 % et échéant le 15 février 2035. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux FPUNV, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 3 février 2025, lors de la clôture de l'acquisition de CWB, la Banque a émis un total de 50 272 878 actions ordinaires, pour un produit brut de 6,3 G\$.

Le 3 février 2025, dans le cadre de l'acquisition de CWB, la Banque a acquis les obligations liées aux dettes subordonnées de CWB pour un montant total de 525 M\$, qui incluait des débentures subordonnées de 125 M\$ portant intérêt à 4,840 % et échéant le 29 juin 2030 (rachetées par la Banque le 29 juin 2025), des débentures subordonnées de 150 M\$ portant intérêt à 5,937 % et échéant le 22 décembre 2032 et des débentures subordonnées de 250 M\$ portant intérêt à 5,949 % et échéant le 29 janvier 2034. Comme les débentures respectent les exigences relatives aux FPUNV, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 17 février 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 février 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 32, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes périodiques déclarés et impayés. La Banque a racheté 12 000 000 d'actions privilégiées série 32 pour un prix total de 300 M\$.

Le 20 février 2025, il y a eu un échange de la totalité des actions privilégiées de premier rang, série 5 et série 9, émises et en circulation de CWB, contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale, série 47 et série 49, donnant droit à un dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, portant intérêt à 6,371 % et 7,651 %. La Banque a échangé 10 000 000 d'actions privilégiées pour un montant total de 264 M\$. Comme les actions privilégiées, série 47 et série 49, respectent les exigences relatives aux FPUNV, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 26 juin 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 750 M\$ portant intérêt à 4,333 % et échéant le 15 août 2035. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux FPUNV, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Dividendes

Le 26 août 2025, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,18 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2025 aux actionnaires inscrits le 29 septembre 2025.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 juillet 2025	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136
	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500
	1 500 000	1 500
	65 500 000	3 114
Actions ordinaires	391 967 020	9 865
Options d'achat d'actions	11 077 103	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 22 août 2025, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 392 069 258 et le nombre d'options en cours est de 10 847 955. Le nombre d'actions ordinaires et le nombre d'options en circulation reflètent la clôture de la transaction avec CWB. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme et les débentures subordonnées, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 1 665 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 80,9 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 juillet 2025.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2025
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	19 321
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	70
Émission d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB	6 330
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(13)
Rachat d'actions ordinaires	–
Options de remplacement relatives à l'acquisition de CWB	29
Autres surplus d'apport	25
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 440)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 958
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	83
Autres	(41)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(32)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8
Autres	–
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(1 923)
Autres, y compris les ajustements réglementaires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	26
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt)	(22)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF	–
Variation des autres ajustements réglementaires	13
Solde à la fin	25 392
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	3 149
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	250
Rachats de fonds propres	(300)
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(3)
Solde à la fin	3 096
Total des fonds propres de catégorie 1	28 488
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	1 531
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	2 150
Rachat de fonds propres	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	419
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(25)
Solde à la fin	4 075
Total des fonds propres réglementaires	32 563

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 42,1 G\$ pour s'établir à 183,1 G\$ au 31 juillet 2025, comparativement à 141,0 G\$ au 31 octobre 2024. Cette augmentation découle principalement de l'inclusion de CWB, ainsi que de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la détérioration de la qualité de crédit du portefeuille de prêts. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le			
			31 juillet 2025	30 avril 2025	31 janvier 2025	31 octobre 2024
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	149 016	6 642	155 658	124 443	118 450	116 684
Taille du portefeuille	1 115	(52)	1 063	2 226	3 447	1 067
Qualité du portefeuille	(515)	108	(407)	409	785	(70)
Mises à jour des modèles	–	–	–	108	–	439
Méthode et politique	–	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	30 708	–	–
Variation de change	203	20	223	(2 236)	1 761	330
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	149 819	6 718	156 537	155 658	124 443	118 450
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			10 150	9 146	8 002	8 066
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			(942)	1 004	1 144	(64)
Mises à jour des modèles			–	–	–	–
Méthode et politique			–	–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			9 208	10 150	9 146	8 002
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			16 964	14 875	14 523	14 168
Variation des niveaux de risque			401	459	352	355
Méthode et politique			–	–	–	–
Acquisitions et cessions ⁽³⁾			–	1 630	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			17 365	16 964	14 875	14 523
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			183 110	182 772	148 464	140 975

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

(3) Au cours du deuxième trimestre de 2025, la variation du risque opérationnel est liée à l'inclusion de CWB qui a été calculé selon l'approche standardisée conformément à l'approche utilisée par la Banque.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement de la clientèle sous-jacente ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des nouveaux modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires ou d'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires, de levier et TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 13,9 %, à 15,6 % et à 17,8 % au 31 juillet 2025, comparativement à des ratios de 13,7 %, de 15,9 % et de 17,0 %, respectivement, au 31 octobre 2024. Le ratio des fonds propres CET1 et le ratio du total des fonds propres ont augmenté depuis le 31 octobre 2024, tandis que le ratio des fonds propres de catégorie 1 a diminué. L'émission d'actions ordinaires relative à l'acquisition de CWB et le résultat net, déduction faite des dividendes, ont eu un effet favorable sur les ratios, en partie contrebalancé par la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques due principalement à l'inclusion de CWB. Le ratio du total des fonds propres a également bénéficié de l'émission nette de dettes subordonnées. De plus, le rachat d'actions privilégiées effectué le 17 février 2025, atténué par l'échange des actions privilégiées de CWB contre des actions privilégiées de la Banque le 20 février 2025, a eu un impact défavorable sur le ratio des fonds propres de catégorie 1.

Le ratio de levier en date du 31 juillet 2025 s'établit à 4,7 %, comparativement à 4,4 % au 31 octobre 2024. L'augmentation du ratio de levier s'explique essentiellement par la croissance des fonds propres de catégorie 1 en lien avec les actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB, en partie contrebalancée par l'augmentation de l'exposition totale.

Au 31 juillet 2025, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent à 30,0 % et à 9,0 %, comparativement à 31,2 % et à 8,6 %, respectivement, au 31 octobre 2024. L'augmentation du ratio de levier TLAC s'explique principalement par les émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période. Cependant, la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, attribuable principalement à l'inclusion de CWB, a plus que compensé ces émissions, ce qui a entraîné une diminution du ratio TLAC.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Fonds propres		
CET1	25 392	19 321
catégorie 1	28 488	22 470
total	32 563	24 001
Actif pondéré en fonction des risques	183 110	140 975
Exposition totale	606 554	511 160
Ratios des fonds propres		
CET1	13,9 %	13,7 %
catégorie 1	15,6 %	15,9 %
total	17,8 %	17,0 %
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %
TLAC disponible	54 850	44 040
Ratio TLAC	30,0 %	31,2 %
Ratio de levier TLAC	9,0 %	8,6 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le CBCB a développé une méthodologie d'évaluation et d'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes ainsi que des indicateurs utilisés par le CBCB et le Conseil de stabilité financière pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Des exigences de communication publique annuelles s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

La dernière version du préavis du BSIF intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada est entrée en vigueur en 2022. Les banques canadiennes, y compris la Banque, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont une exposition totale (telle que calculée par le ratio de levier selon Bâle III) supérieure à l'équivalent de 200 milliards d'euros à la fin de l'exercice sont tenues de publier annuellement les indicateurs. Les indicateurs sont calculés et présentés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM.

Indicateurs – Banques d'importance systémique mondiale (BISM) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

Catégories	Indicateurs	2024	2023
Activité transfrontière ⁽²⁾	Créances transfrontières ⁽³⁾	138 500	117 016
	Passifs transfrontières ⁽³⁾	84 931	90 476
Taille ⁽⁴⁾	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III ⁽⁵⁾	513 566	459 090
Interdépendance ⁽⁶⁾	Actifs dans le système financier ⁽⁵⁾	74 527	73 022
	Passifs dans le système financier ⁽⁵⁾	41 491	38 238
	Titres en circulation ⁽⁵⁾	150 887	109 831
Substituabilité/infrastructure financière ⁽⁷⁾	Activité de paiement ⁽⁸⁾	14 480 595	16 801 902
	Actifs sous garde	765 929	652 463
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	46 856	31 821
	Volume des transactions ⁽⁹⁾		
	Titres à revenu fixe ⁽⁹⁾	924 734	845 554
Complexité ⁽¹⁰⁾	Titres de participation et autres titres ⁽⁹⁾	1 513 131	1 124 984
	Valeur nominale des instruments financiers dérivés de gré à gré ⁽⁵⁾	2 261 187	1 847 636
	Titres détenus à des fins de négociation et titres de placement	67 274	54 740
	Actifs financiers de niveau 3 ⁽⁵⁾	1 360	1 226

- (1) Les indicateurs BISM reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2018 et ils sont calculés selon les instructions précises qui sont mises à jour chaque année par le CBCB.
- (2) Représente le niveau d'interaction de la Banque hors du Canada.
- (3) Les montants au 31 octobre 2024 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, avant ajustements réglementaires.
- (5) Incluant les activités d'assurances.
- (6) Représente les transactions avec d'autres institutions financières.
- (7) Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.
- (8) Pour les exercices terminés les 31 octobre 2024 et 2023.
- (9) Cet indicateur est composé de deux sous-indicateurs : titres à revenu fixe ainsi que titres de participation et autres titres.
- (10) Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les instruments financiers dérivés, les titres détenus à des fins de négociation, les titres de placement et les actifs financiers de niveau 3.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Risques	Description
Risques émergents – Hausse et incertitude des droits de douane et des restrictions sur les échanges commerciaux	Au Canada, la confiance des consommateurs a rebondi ces derniers mois. Le pessimisme qui avait gagné les consommateurs et les entreprises était largement attribuable aux premières mesures prises par la nouvelle administration américaine, notamment celles liées aux menaces tarifaires à l'encontre des exportateurs canadiens. Le contexte a cependant évolué, en particulier parce que la stratégie américaine en matière de droits de douane cible maintenant d'autres partenaires commerciaux mondiaux. Les conséquences néfastes anticipées pour les entreprises canadiennes ont été atténuées par les exemptions visant les produits conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). En conséquence, les indicateurs clés de la confiance des consommateurs et des entreprises montrent des signes d'amélioration.
	À l'échelle mondiale, les tensions commerciales persistent. La mise en place d'une suite de mesures tarifaires par l'administration américaine a fait augmenter la moyenne des droits de douane sur les importations à 18,6 %, un sommet depuis 1933. L'incertitude économique actuelle, combinée à l'imprévisibilité de la politique commerciale américaine, continue d'alimenter la volatilité des marchés financiers et exerce des pressions sur les perspectives économiques et les investissements. Cette situation a des conséquences sur la dynamique de l'inflation, les taux de change, les risques de récession et la stabilité des chaînes d'approvisionnement.
	L'impact potentiel sur la Banque et sa clientèle dépendra de la nature et de la durée de ces conditions qui continuent d'évoluer. Parmi les facteurs importants à suivre, citons la durée ou l'escalade des mesures tarifaires, la mise en place de mesures de représailles, les potentiels ajustements aux politiques fiscales et monétaires prises en réponse, et les réactions des marchés financiers mondiaux.
	La Banque continue de surveiller étroitement ces développements, en évaluant les incidences directes et indirectes sur sa situation financière et celle de sa clientèle. Nos analyses sont menées dans un contexte macroéconomique caractérisé par des frais de service de la dette élevés, un essoufflement de la consommation et des coûts d'exploitation accrus (en raison notamment des reconfigurations constantes des chaînes d'approvisionnement). La Banque continuera d'intégrer les considérations liées aux échanges commerciaux et aux droits de douane dans son évaluation continue de ses risques principaux et émergents.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2024, aux pages 65 à 112. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être une partie emprunteuse, une partie émettrice, une partie garante ou encore une contrepartie. La conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités sont difficilement prévisibles actuellement notamment en raison des mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires. L'imposition de tarifs et toutes mesures de riposte, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, pourraient avoir un impact sur la capacité de remboursement d'un débiteur. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2024, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2024, à la page 81. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2024, aucun fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, les tableaux excluent les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2025		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	92 784	9 641	–	–	–	102 425	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 382	13 167	–	–	–	17 549	– %	100 %
Particuliers – autres	23 187	2 968	–	–	40	26 195	30 %	70 %
	120 353	25 776	–	–	40	146 169		
Autres que particuliers								
Entreprises	125 269	34 852	50 651	56	9 975	220 803	27 %	73 %
États souverains	71 487	6 095	99 028	–	383	176 993	3 %	97 %
Institutions financières	13 168	1 239	155 082	2 998	2 080	174 567	24 %	76 %
	209 924	42 186	304 761	3 054	12 438	572 363		
Portefeuille de négociation	–	–	–	16 655	–	16 655	2 %	98 %
Titrisation	2 857	–	–	–	6 508	9 365	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	333 134	67 962	304 761	19 709	18 986	744 552	19 %	81 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	76 609	2 805	52 681	3 015	7 671	142 781		
Approche NI	256 525	65 157	252 080	16 694	11 315	601 771		
Total – Risque de crédit brut	333 134	67 962	304 761	19 709	18 986	744 552	19 %	81 %

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2024		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	80 861	8 905	–	–	–	89 766	13 %	87 %
Crédits rotatifs admissibles	3 335	11 867	–	–	–	15 202	– %	100 %
Particuliers – autres	17 237	2 526	–	–	37	19 800	13 %	87 %
	101 433	23 298	–	–	37	124 768		
Autres que particuliers								
Entreprises	96 023	31 921	42 395	234	8 813	179 386	21 %	79 %
États souverains	65 758	5 982	79 859	–	283	151 882	3 %	97 %
Institutions financières	8 797	1 095	133 787	2 640	1 700	148 019	22 %	78 %
	170 578	38 998	256 041	2 874	10 796	479 287		
Portefeuille de négociation	–	–	–	17 507	–	17 507	3 %	97 %
Titrisation	4 885	–	–	–	6 480	11 365	93 %	7 %
Total – Risque de crédit brut	276 896	62 296	256 041	20 381	17 313	632 927	16 %	84 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	39 868	1 209	47 241	2 870	7 015	98 203		
Approche NI	237 028	61 087	208 800	17 511	10 298	534 724		
Total – Risque de crédit brut	276 896	62 296	256 041	20 381	17 313	632 927	16 %	84 %

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis du droit d'utilisation, les goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.
- (3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.
- (4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un débiteur qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.
- (5) Inclue les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2025 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Troisième trimestre 2025 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes financières liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 juillet 2025			
		Mesures du risque de marché			
	Solde au bilan	Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾	Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 561	190	24 683	4 688	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	140 516	137 910	2 606	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23 026	–	23 026	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	15 373	–	15 373	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	23 388	–	23 388	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁵⁾
Prêts, déduction faite des provisions	292 743	14 892	277 851	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 104	11 376	728	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	456	–	456	–	Autres
Autres	15 454	503	–	14 951	
	552 621	164 871	368 111	19 639	
Passifs					
Dépôts	402 286	36 158	366 128	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 823	13 823	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	46 031	–	46 031	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁵⁾
Instruments financiers dérivés	15 392	14 275	1 117	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	28 452	11 012	17 440	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	99	–	99	–	Autres
Autres	9 733	–	–	9 733	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	3 429	–	3 429	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	519 245	75 268	434 244	9 733	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2024

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 549	257	20 440	10 852	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	115 935	113 445	2 490	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14 622	–	14 622	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	14 608	–	14 608	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 265	–	16 265	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	243 032	14 572	228 460	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 309	11 686	623	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	487	–	487	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	13 419	573	–	12 846	
	462 226	140 533	297 995	23 698	
Passifs					
Dépôts	333 545	30 429	303 116	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 873	10 873	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	38 177	–	38 177	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	15 760	15 240	520	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	28 377	10 564	17 813	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	103	–	103	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	8 583	–	49	8 534	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	1 258	–	1 258	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	436 676	67 106	361 036	8 534	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 18 et 19 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 25 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification.

VaR des portefeuilles de négociation ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)					Trimestre terminé le				Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2025				30 avril 2025		31 juillet 2024		31 juillet 2025	31 juillet 2024
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(10,5)	(18,8)	(14,6)	(14,7)	(12,4)	(12,7)	(8,5)	(6,7)	(13,2)	(8,9)
Taux de change	(0,7)	(3,2)	(1,4)	(2,0)	(1,5)	(1,7)	(1,7)	(1,5)	(1,7)	(2,0)
Actions	(4,7)	(6,5)	(5,3)	(5,5)	(6,2)	(5,6)	(3,4)	(3,3)	(5,4)	(5,6)
Contrats sur produits de base	(1,2)	(2,7)	(1,9)	(2,7)	(1,3)	(1,1)	(1,2)	(1,0)	(1,6)	(1,5)
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	9,9	9,3	8,7	9,2	5,9	6,6	9,2	7,2
VaR totale de négociation	(10,0)	(16,9)	(13,3)	(15,6)	(12,7)	(11,9)	(8,9)	(5,9)	(12,7)	(10,8)

n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

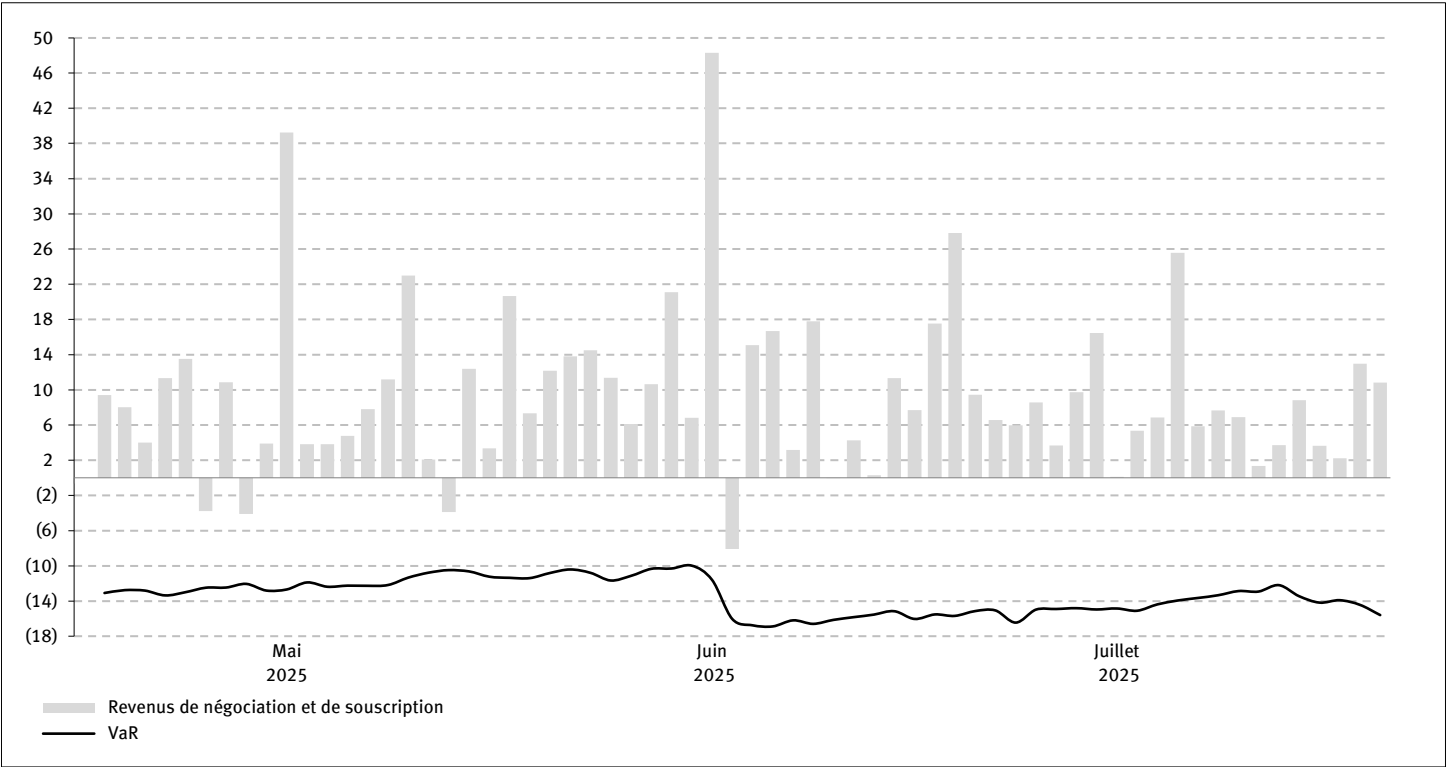
La moyenne de la VaR totale des portefeuilles de négociation est demeurée relativement stable entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2025.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le graphique suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 92 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2025. De plus, quatre jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2025

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2025			Au 31 octobre 2024		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(541)	(75)	(616)	(378)	(57)	(435)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	528	77	605	352	48	400
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	112	(24)	88	121	(22)	99
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(130)	31	(99)	(161)	25	(136)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité désigne la possibilité qu'une institution ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, en raison de la non-concordance entre les entrées et les sorties de trésorerie, sans subir des pertes inacceptables.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2024, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2024, aux pages 95 et 96. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2024, les faits nouveaux suivants sont à considérer.

Le 21 novembre 2024, le BSIF a publié une version modifiée de la ligne directrice *Normes de liquidité* (NL). Celle-ci intègre deux ensembles de révisions relatives aux liquidités intrajournalières et au traitement des acceptations bancaires. Les révisions reliées aux liquidités intrajournalières ont une incidence sur les chapitres 1 et 7 de la ligne directrice NL, et celles reliées au traitement des acceptations bancaires, sur les chapitres 3 et 4. Aucune modification n'a été apportée aux chapitres 2, 5 et 6. La mise en œuvre des nouvelles règles sur les liquidités intrajournalières est prévue pour novembre 2025 et est limitée aux adhérents de Lynx, le système de paiements de grande valeur du Canada.

La Banque participe activement au processus de consultation lancé le 22 mai 2025 par le BSIF concernant le document de discussion sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des liquidités (PIEAL), qui vise à améliorer l'approche du BSIF en matière de supervision des liquidités du Pilier 2, tout en tenant compte des meilleures pratiques internationales et des particularités du secteur financier canadien. La Banque prend également part à la consultation publique du BSIF sur les révisions proposées aux lignes directrices sur l'adéquation des liquidités.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les personnes qui font des dépôts et les titulaires de créances des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 561	–	29 561	16 399	13 162		19 819
Valeurs mobilières							
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	46 302	60 289	106 591	56 986	49 605		41 541
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	16 231	12 792	29 023	16 694	12 329		10 669
Autres titres de créance	6 182	4 768	10 950	3 520	7 430		7 305
Titres de participation	110 200	61 197	171 397	114 409	56 988		40 972
Prêts							
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 566	–	18 566	7 473	11 093		8 471
Au 31 juillet 2025	227 042	139 046	366 088	215 481	150 607		
Au 31 octobre 2024	192 169	117 906	310 075	181 298			128 777

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Actifs liquides non grevés par entité							
Banque Nationale (société mère)				104 908			80 768
Filiales canadiennes				8 681			12 023
Filiales et succursales étrangères				37 018			35 986
				150 607			128 777

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Actifs liquides non grevés par monnaie							
Dollar canadien				83 901			66 970
Dollar américain				62 022			53 960
Autres devises				4 684			7 847
				150 607			128 777

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)						Trimestre terminé le	
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	31 juillet 2025	31 octobre 2024
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	32 848	–	32 848	15 961	16 887		20 762
Valeurs mobilières							
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	47 591	63 752	111 343	64 094	47 249		40 832
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	17 557	13 437	30 994	20 169	10 825		9 063
Autres titres de créance	7 405	5 326	12 731	4 176	8 555		8 244
Titres de participation	115 644	59 364	175 008	112 194	62 814		45 621
Prêts							
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 753	–	18 753	8 620	10 133		8 486
	239 798	141 879	381 677	225 214	156 463		133 008

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 juillet 2025	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 586	13 813	13 162	—	29 561	3,0
Valeurs mobilières	62 128	—	116 787	—	178 915	11,2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	—	13 823	9 565	—	23 388	2,5
Prêts, déduction faite des provisions	38 497	—	11 093	243 153	292 743	7,0
Instruments financiers dérivés	—	—	—	12 104	12 104	—
Immobilisations corporelles	—	—	—	2 123	2 123	—
Goodwill	—	—	—	3 080	3 080	—
Immobilisations incorporelles	—	—	—	1 833	1 833	—
Autres actifs	—	—	—	8 874	8 874	—
	103 211	27 636	150 607	271 167	552 621	23,7

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2024	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	697	11 033	19 819	—	31 549	2,5
Valeurs mobilières	50 071	—	95 094	—	145 165	10,8
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	—	10 872	5 393	—	16 265	2,4
Prêts, déduction faite des provisions	40 296	—	8 471	194 265	243 032	8,7
Instruments financiers dérivés	—	—	—	12 309	12 309	—
Immobilisations corporelles	—	—	—	1 868	1 868	—
Goodwill	—	—	—	1 522	1 522	—
Immobilisations incorporelles	—	—	—	1 233	1 233	—
Autres actifs	—	—	—	9 283	9 283	—
	91 064	21 905	128 777	220 480	462 226	24,4

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau de la page suivante présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025 est de 161 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2025		Trimestre terminé le
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)	30 avril 2025 Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total des HQLA	s.o.	98 259	98 206
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	83 234	7 715	7 642
Dépôts stables	30 886	927	914
Dépôts moins stables	52 348	6 788	6 728
Financement institutionnel non garanti, dont :	131 958	72 348	70 748
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	39 366	9 627	9 156
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	86 933	56 945	55 565
Dettes non garanties	5 659	5 776	6 027
Financement institutionnel garanti	s.o.	34 219	31 411
Exigences supplémentaires dont :	84 217	21 290	21 718
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	28 932	12 197	11 966
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 558	1 537	2 269
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	53 727	7 556	7 483
Autres engagements de crédit contractuels	4 232	1 777	2 708
Autres engagements de crédit conditionnels	196 405	2 711	2 673
Total des sorties de trésorerie	s.o.	140 060	136 900
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	165 513	31 636	30 566
Entrées liées aux expositions pleinement productives	17 644	12 544	12 145
Autres entrées de trésorerie	32 236	32 211	32 259
Total des entrées de trésorerie	215 393	76 391	74 970
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA		98 259	98 206
Total des sorties nettes de trésorerie		63 669	61 930
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		161 %	166 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 juillet 2025, les actifs liquides de niveau 1 représentent 85 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2025 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 juillet 2025 est de 123 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 juillet 2025	Au 30 avril 2025
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée ⁽³⁾	Valeur pondérée ⁽³⁾
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	33 803	—	—	3 429	37 232	35 937
Fonds propres réglementaires	33 803	—	—	3 429	37 232	35 937
Autres instruments de fonds propres	—	—	—	—	—	—
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	77 002	19 031	10 479	32 953	129 299	128 836
Dépôts stables	29 246	6 054	4 010	9 624	46 968	47 066
Dépôts moins stables	47 756	12 977	6 469	23 329	82 331	81 770
Financement institutionnel :	90 086	108 857	32 981	71 034	148 948	143 835
Dépôts opérationnels	40 253	—	—	—	20 126	18 570
Autres financements institutionnels	49 833	108 857	32 981	71 034	128 822	125 265
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	—	3 142	1 821	23 489	—	—
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	17 807	7 470			1 200	1 239
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	(1 824)			s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	17 807	3 795	488	5 011	1 200	1 239
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	316 679	309 847
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	10 575	7 787
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	—	—	—	—	—	—
Prêts et titres productifs :	69 396	123 722	43 501	120 020	203 859	200 025
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	222	9 513	—	—	487	342
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	7 266	64 520	3 792	7 451	18 158	17 104
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	35 293	35 883	24 635	48 336	104 640	103 474
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	711	2 964	321	626	2 405	2 474
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 154	12 457	14 708	62 713	63 573	61 858
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 154	12 457	14 708	62 713	63 573	61 858
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	17 461	1 349	366	1 520	17 001	17 247
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	—	3 142	1 821	23 489	—	—
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	13 978	33 055			36 492	31 661
Produits de base physiques, y compris l'or	3 253	s.o.			2 912	992
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.	13 458			11 439	10 847
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	3 517			5 340	3 266
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.	9 399			470	501
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 725	2 170	1 427	3 084	16 331	16 055
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.	144 091			5 511	5 374
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	256 437	244 847
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	123 %	127 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les tendances de marché et les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple en tenant compte des risques et des occasions observés. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 juillet 2025			
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽¹⁾	708	401	–	139	1 248	–	–	1 248
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽²⁾	3 341	5 493	10 094	19 425	38 353	–	–	38 353
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽³⁾	106	2 550	8 073	7 582	18 311	8 127	13 811	40 249
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	119	1 093	1 212	1 080	2 715	5 007
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	224	2 704	1 822	4 750	3 799	19 903	28 452
Obligations sécurisées	–	–	–	1 377	1 377	4 438	4 031	9 846
Passifs subordonnés ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	3 429	3 429
	4 155	8 668	20 990	31 438	65 251	17 444	43 889	126 584
Financement garanti	–	224	2 704	3 199	6 127	8 237	23 934	38 298
Financement non garanti	4 155	8 444	18 286	28 239	59 124	9 207	19 955	88 286
	4 155	8 668	20 990	31 438	65 251	17 444	43 889	126 584
Au 31 octobre 2024	3 200	11 456	15 080	16 669	46 405	12 239	44 588	103 232

(1) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(2) Incluent les billets de dépôt au porteur.

(3) Incluent les dettes qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(4) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 juillet 2025		
		Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾		27	76	151

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes sur marges initiales et marges de variation.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2025, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2024. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de sa clientèle représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2025 ⁽¹⁾									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 507	1 353	1 633	712	477	–	–	–	11 879	29 561
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	410	527	453	797	1 139	4 990	11 634	10 691	109 875	140 516
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	39	34	279	107	830	2 327	8 806	10 279	325	23 026
Au coût amorti	28	292	909	165	1 048	2 450	7 373	3 108	–	15 373
	477	853	1 641	1 069	3 017	9 767	27 813	24 078	110 200	178 915
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	15 416	2 394	1 113	–	–	346	–	–	4 119	23 388
Prêts ⁽²⁾										
Hypothécaires résidentiels	2 777	3 922	6 111	6 279	8 534	25 715	46 784	10 632	571	111 325
Aux particuliers	1 060	1 264	1 838	2 222	2 312	6 970	13 349	5 951	13 824	48 790
Créances sur cartes de crédit									2 897	2 897
Aux entreprises et aux administrations publiques	14 530	8 002	7 956	7 080	6 475	13 563	25 677	10 996	37 436	131 715
Provisions pour pertes de crédit									(1 984)	(1 984)
	18 367	13 188	15 905	15 581	17 321	46 248	85 810	27 579	52 744	292 743
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 812	1 560	1 100	583	543	1 260	1 714	2 532	–	12 104
Immobilisations corporelles									2 123	2 123
Goodwill									3 080	3 080
Immobilisations incorporelles									1 833	1 833
Autres actifs ⁽²⁾	1 522	367	281	327	1 100	1 020	259	197	3 801	8 874
	4 334	1 927	1 381	910	1 643	2 280	1 973	2 729	10 837	28 014
	52 101	19 715	21 673	18 272	22 458	58 641	115 596	54 386	189 779	552 621

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 juillet 2025 ⁽¹⁾

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(2) (3)}										
Particuliers	4 685	4 203	5 617	4 450	5 172	10 361	15 731	11 379	60 323	121 921
Entreprises et administrations publiques	39 780	12 978	24 361	18 660	13 969	15 755	37 811	6 314	104 833	274 461
Institutions de dépôts	1 787	851	525	162	717	–	2	2	1 858	5 904
	46 252	18 032	30 503	23 272	19 858	26 116	53 544	17 695	167 014	402 286
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽⁴⁾	15	272	139	77	79	1 307	4 248	4 946	2 740	13 823
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	24 962	4 272	2 426	3 464	–	1 054	–	–	9 853	46 031
Instruments financiers dérivés	1 731	2 164	1 211	2 192	640	1 448	1 642	4 364	–	15 392
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁵⁾	–	224	2 704	358	1 464	3 799	10 213	9 690	–	28 452
Obligations locatives ⁽⁶⁾	7	11	21	22	22	82	194	257	–	616
Autres passifs – autres éléments ^{(2) (6)}	2 115	482	245	324	120	168	133	122	5 507	9 216
	28 830	7 425	6 746	6 437	2 325	7 858	16 430	19 379	18 100	113 530
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	1	3 428	–	3 429
Capitaux propres									33 376	33 376
	75 082	25 457	37 249	29 709	22 183	33 974	69 975	40 502	218 490	552 621
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	173	1 036	4 179	1 773	2 413	2 392	240	–	–	12 206
Créances sur cartes de crédit ⁽⁷⁾									11 220	11 220
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁸⁾	–	–	15	5 552	15	–	–	–	5 378	10 960
Engagements de crédit ⁽⁹⁾	4 410	12 003	9 607	7 017	7 418	7 468	6 801	883	59 184	114 791
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽¹⁰⁾	1	1	2	2	2	5	7	17	–	37
Autres contrats	4	8	12	12	12	48	221	4	159	480

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 31 juillet 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.
- (3) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (4) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.
- (5) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.
- (6) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (7) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (8) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.
- (9) Ces montants incluent 49,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (10) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2024

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	20 300	868	458	395	146	–	–	–	9 382	31 549
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	155	179	692	1 173	1 691	4 018	10 420	9 930	87 677	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	97	263	33	34	2 863	5 688	4 964	666	14 622
Au coût amorti	232	756	545	931	629	2 748	7 170	1 597	–	14 608
	401	1 032	1 500	2 137	2 354	9 629	23 278	16 491	88 343	145 165
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	5 525	2 900	2 222	881	–	696	–	–	4 041	16 265
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 901	2 012	3 466	4 431	4 762	23 671	44 223	9 993	550	95 009
Aux particuliers	861	865	1 648	1 843	1 890	7 957	12 050	6 086	13 683	46 883
Créances sur cartes de crédit									2 761	2 761
Aux entreprises et aux administrations publiques	12 533	5 621	4 733	4 747	5 588	10 704	18 364	6 545	30 885	99 720
Provisions pour pertes de crédit									(1 341)	(1 341)
	15 295	8 498	9 847	11 021	12 240	42 332	74 637	22 624	46 538	243 032
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 619	1 950	1 187	643	375	1 707	1 576	2 252	–	12 309
Immobilisations corporelles									1 868	1 868
Goodwill									1 522	1 522
Immobilisations incorporelles									1 233	1 233
Autres actifs ⁽¹⁾	3 080	213	757	1 298	221	855	426	102	2 331	9 283
	5 699	2 163	1 944	1 941	596	2 562	2 002	2 354	6 954	26 215
	47 220	15 461	15 971	16 375	15 336	55 219	99 917	41 469	155 258	462 226

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2024

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	4 022	3 808	4 840	5 342	4 810	6 856	13 857	7 170	44 476	95 181
Entreprises et administrations publiques	34 782	14 521	18 716	10 445	6 927	9 649	37 905	6 273	93 512	232 730
Institutions de dépôts	803	101	364	1 188	401	11	2	26	2 738	5 634
	39 607	18 430	23 920	16 975	12 138	16 516	51 764	13 469	140 726	333 545
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	124	260	396	113	64	1 141	2 323	4 354	2 098	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 554	2 510	3 915	3 481	–	1 073	–	–	7 644	38 177
Instruments financiers dérivés	1 875	3 134	2 183	509	372	1 844	1 886	3 957	–	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 897	1 216	1 543	197	4 169	8 872	10 483	–	28 377
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	49	–	–	–	–	–	–	–	–	49
Obligations locatives ⁽⁵⁾	6	13	19	19	18	72	176	149	–	472
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 674	199	238	10	51	65	79	170	5 679	8 165
	23 282	8 013	7 967	5 675	702	8 364	13 336	19 113	15 421	101 873
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	1 258	–	1 258
Capitaux propres									25 550	25 550
	62 889	26 443	31 887	22 650	12 840	24 880	65 100	33 840	181 697	462 226
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	80	1 861	1 914	1 420	1 456	2 506	203	20	–	9 460
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									10 515	10 515
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	5 552	15	–	–	–	–	5 483	11 065
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	3 243	12 896	9 811	8 121	4 600	5 248	3 635	114	52 612	100 280
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	1	1	5	4	2	–	17
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	5	10	14	12	12	48	244	9	161	515

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.

(8) Ces montants incluent 48,6 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 5 M\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social.

Risque environnemental et social

Le risque environnemental et social représente la possibilité que des enjeux environnementaux et sociaux entraînent une perte financière pour la Banque ou affectent ses activités. Pour en savoir plus sur les mesures prises par la Banque afin de répondre à ce risque et l'atténuer, se reporter à la section « Risque environnemental et social » du Rapport annuel 2024 aux pages 110 à 112.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2024, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont à considérer.

Le 18 décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié ses premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). La norme NCID 1 – *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et la norme NCID 2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, qui se fondent largement sur les normes IFRS S1 – *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, reprennent les propositions énoncées dans les exposés-sondages publiés le 13 mars 2024 et incluent des allègements transitoires additionnels pour certaines exigences en matière d'informations à fournir. Les NCID s'appliqueront aux BISI à la fin de l'exercice 2026, et les mesures d'allègements transitoires entraîneront le report de plusieurs exigences jusqu'à la fin de l'exercice 2029. La présentation des informations selon les NCID se fera de façon volontaire jusqu'à ce que les ACVM la rendent obligatoire. Le 23 avril 2025, les ACVM ont annoncé la suspension de leurs travaux sur les projets concernant la communication obligatoire d'information liée au changement climatique et les modifications des obligations d'information existantes sur la diversité. Les ACVM suivront l'évolution de la réglementation et revisiteront ces deux projets au cours des prochaines années.

Le 7 mars 2025, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice B-15 intitulée *Gestion des risques climatiques*. Les principales modifications comprennent le report de l'exigence de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée trois et une clarification des attentes concernant les activités de gestion d'actifs.

Divulgarion d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2024, le Rapport aux actionnaires – Troisième trimestre 2025 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2024	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	12	49	
Rapport de gestion	55 à 112, 125 et 127 à 129	26 à 48	
États financiers consolidés	Notes 1, 8, 18, 25 et 31	Notes 6 et 13	
Informations financières complémentaires			23 à 33 ⁽²⁾
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 62
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	65 à 112		
3 Risques principaux et risques émergents	24 et 70 à 77	5 et 33 à 48	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	56 à 59, 95, 96 et 99 à 102	26, 27, 38 et 40 à 43	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	65 à 89, 95 à 97 et 102		
6 Culture de gestion des risques	65 et 66		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	64 à 66 et 70		
8 Tests de tension	55, 66, 83, 93, 94 et 97		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	56 à 59	26 et 27	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			11 à 17, 20 et 21
11 Évolution des fonds propres réglementaires	62	29	
12 Planification en matière de capital	55 à 64		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	64		7
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	78 à 82		7
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			7
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	63	30	7
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	69, 79 à 82 et 88		41
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	95 à 102	38 à 43	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	98 et 99	40	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	230 à 234	44 à 47	
21 Stratégie de financement et sources de financement	102 à 104	43	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	90 et 91	35 et 36	
23 Facteurs de risque de marché	88 à 94, 218 et 219	35 à 38	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	92		
25 Tests de tension et tests de validité rétroactifs	88 à 94		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	87 et 179 à 191	34 et 73 à 85	22 à 50 et 23 à 31 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	84, 85, 152 et 153		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	125, 128, 129 et 179 à 191	73 à 85	28 à 31 ⁽²⁾
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	83 à 86 et 198 à 201		42 à 50, 32 ⁽²⁾ et 33 ⁽²⁾
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	81 à 86, 176 et 184		24, 28, 29 et 48 à 58
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	76, 77 et 104 à 112		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	24, 104 et 105	5, 33 et 48	

(1) Troisième trimestre 2025.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires — Troisième trimestre 2025 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables significatives et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec l'ajout de la méthode comptable liée aux contrats de location-financement décrite ci-dessous résultant de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB). Les résultats de CWB ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025 et ont été comptabilisés dans les secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers et dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Contrats de location

La Banque à titre de bailleur

Lorsque la Banque agit à titre de bailleur, les contrats sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, sinon ils sont classés en tant que contrats de location simple. Pour les contrats de location-financement, une créance est comptabilisée dans la rubrique *Prêts* du bilan consolidé pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement, ce qui représente les paiements minimaux à recevoir du preneur plus toute valeur résiduelle non garantie, qui devrait être récupérée à la fin du contrat de location actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les créances de location-financement sont ultérieurement comptabilisées à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location dans les *Revenus d'intérêts* de l'état consolidé des résultats. Pour les contrats de location simple, les actifs faisant l'objet du contrat demeurent au bilan consolidé et sont présentés dans les *Immobilisations corporelles*, et les revenus de location sont comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations complexes et subjectifs à propos de questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables significatives et estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 113 à 118 du Rapport annuel 2024, à l'exception de l'ajout mentionné ci-haut.

Le contexte géopolitique, notamment les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et toute mesure de riposte, la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre Israël et le Hamas, l'inflation, les changements climatiques et les taux d'intérêt auparavant élevés continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. De plus, les techniques d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs résultant de l'acquisition de CWB sont décrites ci-dessous. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 6 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Acquisition de CWB - Évaluation des actifs et passifs

La Banque a eu recours à des jugements et des hypothèses importants afin de déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de CWB dont le portefeuille de prêts, les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base et celles liées aux relations avec la clientèle et les dépôts.

Pour les prêts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimés qui devraient être reçus sur tous les prêts achetés à leur valeur actualisée. La meilleure estimation de la direction des principales hypothèses actuelles, telles que les taux de défaut, la gravité des pertes, le calendrier des options de remboursement anticipé et les sûretés, a été utilisée pour estimer les flux de trésorerie attendus. Pour déterminer le taux d'actualisation, divers éléments ont été pris en compte, notamment les taux d'intérêt sans risque sur le marché actuel, la prime de risque associée aux prêts et le coût du service des portefeuilles.

Pour les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base, la juste valeur a été déterminée selon une approche actualisée des flux de trésorerie, en comparant la valeur actualisée du coût de maintenir les dépôts acquis et le coût des autres types de financement. La valeur actualisée du coût de maintien des dépôts de base acquis comprend une estimation des frais d'intérêts et d'exploitation futurs pour ces dépôts acquis. Les dépôts de base sont ceux qui sont considérés comme des dépôts stables, sources de financement inférieures au marché, alors que la valeur actualisée du coût des autres modes de financement comprend une estimation des frais d'intérêts futurs qui seraient engagés si les fonds étaient empruntés sur le marché public. Le taux de retrait a été estimé à l'aide de données historiques sur l'attrition, en les comparant aux sources du marché à la date d'acquisition.

La juste valeur des relations avec la clientèle acquise a été déterminée en fonction de l'excédent des entrées de trésorerie futures estimées en fonction des produits tirés des relations acquises par rapport aux sorties de trésorerie estimées connexes sur la durée de vie utile estimative de la clientèle.

Pour les dépôts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs à rembourser à leur valeur actualisée. Le moment et le montant des flux de trésorerie comprennent un jugement important de la direction quant à la probabilité de remboursement anticipé et au moment du retrait par le client. Les taux d'actualisation étaient fondés sur les taux en vigueur qui étaient payés sur des dépôts similaires à la date d'acquisition.

La juste valeur de tous les autres actifs et passifs a été calculée à l'aide des données du marché dans la mesure du possible, ainsi que du jugement de la direction pour déterminer le prix qui serait obtenu dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance entre des parties bien informées et consentantes.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2025, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

À la suite de l'acquisition de CWB le 3 février 2025, la Banque a mis en œuvre et modifié certains processus liés au contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2025			2024				2023	2024	2023
	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
Revenu total	3 449	3 650	3 183	2 944	2 996	2 750	2 710	2 560	11 400	10 058
Résultat net	1 065	896	997	955	1 033	906	922	751	3 816	3 289
Résultat par action (\$)										
de base	2,61	2,19	2,81	2,69	2,92	2,56	2,61	2,11	10,78	9,33
dilué	2,58	2,17	2,78	2,66	2,89	2,54	2,59	2,09	10,68	9,24
Dividendes par action ordinaire (\$)	1,18	1,14	1,14	1,10	1,10	1,06	1,06	1,02	4,32	3,98
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽²⁾	13,6	11,9	16,7	16,4	18,4	16,9	17,1	14,1	17,2	16,3
Actif total	552 621	536 194	483 833	462 226	453 933	441 690	433 927	423 477		
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	2 588	2 437	1 836	1 629	1 482	1 426	1 276	1 276		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable ⁽²⁾	77,20	76,13	68,15	65,74	64,64	62,28	61,18	60,40		
Cours de l'action										
haut	144,96	127,44	140,76	134,23	118,17	114,68	103,38	103,58		
bas	121,09	107,01	128,79	111,98	106,21	101,24	86,50	84,97		

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour les trimestres terminés le 31 juillet 2025 et le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Consulter le « Glossaire » aux pages 53 à 56 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Dans l'approche NI fondation, la Banque peut utiliser sa propre estimation de la probabilité de défaut, mais elle doit se fier aux estimations du BSIF pour les pertes en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts et acceptations moyens ou ratio des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalent imposable

L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre (notamment les dividendes), en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada, et un montant équivalent est constaté à la charge d'impôts.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Points de base (pbs)

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy représentent tous les prêts classés en phase 3 et les prêts DAC selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues, excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont les prêts dépréciés bruts présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy

Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de la filiale Credigy sont les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts et acceptations

Les prêts et acceptations représentent la somme du solde des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficience des activités de la Banque.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation

Le revenu net d'intérêts autre que de négociation comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

Taux de provisionnement excluant les prêts DAC de Credigy

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

TLAC disponible

La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	58
États consolidés des résultats	59
États consolidés du résultat global	60
États consolidés de la variation des capitaux propres	62
États consolidés des flux de trésorerie	63
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	64

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 561	31 549
Valeurs mobilières (notes 3, 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	140 516	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23 026	14 622
Au coût amorti	15 373	14 608
	178 915	145 165
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	23 388	16 265
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	111 325	95 009
Aux particuliers	48 790	46 883
Créances sur cartes de crédit	2 897	2 761
Aux entreprises et aux administrations publiques	131 715	99 720
	294 727	244 373
Provisions pour pertes de crédit	(1 984)	(1 341)
	292 743	243 032
Autres		
Instruments financiers dérivés	12 104	12 309
Immobilisations corporelles	2 123	1 868
Goodwill	3 080	1 522
Immobilisations incorporelles	1 833	1 233
Autres actifs (note 7)	8 874	9 283
	28 014	26 215
	552 621	462 226
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4, 8 et 10)	402 286	333 545
Autres		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 823	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	46 031	38 177
Instruments financiers dérivés	15 392	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées (note 4)	28 452	28 377
Autres passifs (note 9)	9 832	8 686
	113 530	101 873
Dettes subordonnées (note 11)	3 429	1 258
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 12, 14 et 19)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	3 114	3 150
Actions ordinaires	9 865	3 463
Surplus d'apport	124	85
Résultats non distribués	20 110	18 633
Autres éléments cumulés du résultat global	162	219
	33 375	25 550
Participations ne donnant pas le contrôle	1	–
	33 376	25 550
	552 621	462 226

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025	2024	2025	2024
Revenus d'intérêts				
Prêts	4 264	4 026	12 256	11 542
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	504	478	1 585	1 359
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	226	141	581	379
Valeurs mobilières au coût amorti	149	106	430	338
Dépôts auprès d'institutions financières	293	381	895	1 195
	5 436	5 132	15 747	14 813
Frais d'intérêts				
Dépôts	3 281	3 397	9 649	9 827
Passifs relatifs à des créances cédées	196	186	589	546
Dette subordonnée	36	17	89	44
Autres	751	763	2 071	2 241
	4 264	4 363	12 398	12 658
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 172	769	3 349	2 155
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	190	125	398	328
Commissions de courtage en valeurs mobilières	57	49	169	146
Revenus des fonds communs de placement	187	164	539	469
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	346	289	1 008	839
Revenus de crédit	95	103	260	384
Revenus sur cartes	54	56	157	157
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	74	75	220	219
Revenus (pertes) de négociation	1 118	1 058	3 687	3 184
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	19	153	68	216
Revenus d'assurances, montant net	19	20	59	53
Revenus de change, autres que de négociation	69	60	199	165
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	2	2	6	6
Autres	47	73	163	135
	2 277	2 227	6 933	6 301
Revenu total	3 449	2 996	10 282	8 456
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	1 161	958	3 394	2 771
Frais d'occupation	110	89	294	270
Technologie	330	258	957	772
Communications	16	14	50	41
Honoraires professionnels	129	82	342	214
Autres	179	140	476	394
	1 925	1 541	5 513	4 462
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 524	1 455	4 769	3 994
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	203	149	1 002	407
Résultat avant charge d'impôts	1 321	1 306	3 767	3 587
Charge d'impôts (note 16)	256	273	809	726
Résultat net	1 065	1 033	2 958	2 861
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	42	40	124	114
Actionnaires ordinaires	1 023	993	2 834	2 748
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 065	1 033	2 958	2 862
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(1)
	1 065	1 033	2 958	2 861
Résultat par action (en dollars) (note 17)				
de base	2,61	2,92	7,58	8,09
dilué	2,58	2,89	7,50	8,03
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	1,18	1,10	3,46	3,22

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net	1 065	1 033	2 958	2 861
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	60	31	(76)	(9)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(29)	(13)	44	(30)
	31	18	(32)	(39)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	48	23	56	56
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(13)	(15)	(48)	(24)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	—	—	—
	35	8	8	32
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	46	(60)	17	(56)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(9)	(34)	(50)	(91)
	37	(94)	(33)	(147)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(122)	167	(24)	151
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	65	7	55	38
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(207)	63	(80)	(270)
	(264)	237	(49)	(81)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(161)	169	(106)	(235)
Résultat global	904	1 202	2 852	2 626
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	904	1 202	2 852	2 627
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(1)
	904	1 202	2 852	2 626

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025	2024	2025	2024
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(2)	(1)	1	1
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(10)	(5)	16	(13)
	(12)	(6)	17	(12)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18	8	23	21
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(6)	(18)	(9)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	1	–
	15	2	6	12
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	18	(23)	6	(22)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(13)	(19)	(35)
	15	(36)	(13)	(57)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(46)	65	(8)	58
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	17	2	14	15
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(79)	24	(30)	(104)
	(108)	91	(24)	(31)
	(90)	51	(14)	(88)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025	2024
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début (notes 12 et 19)	3 150	3 150
Émissions d'actions privilégiées, séries 47 et 49 (note 19)	264	–
Rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation	(300)	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	3 114	3 150
Actions ordinaires au début (note 12)	3 463	3 294
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	85	134
Émissions d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB (notes 10 et 19)	–	–
Échange d'actions ordinaires	5 290	–
Échange automatique des reçus de souscription	1 040	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(13)	14
Actions ordinaires à la fin	9 865	3 442
Surplus d'apport au début	85	68
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	18	13
Options d'achat d'actions levées	(15)	(15)
Options de remplacement relatives à l'acquisition de CWB (note 14)	29	–
Autres	7	3
Surplus d'apport à la fin	124	69
Résultats non distribués au début	18 633	16 650
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 958	2 862
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 12)	(140)	(130)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(1 300)	(1 094)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	(10)	–
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(24)	151
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	55	38
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(80)	(270)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(1)	11
Autres	19	16
Résultats non distribués à la fin	20 110	18 234
Autres éléments cumulés du résultat global au début	219	420
Écart de change, montant net	(32)	(39)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	32
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(33)	(147)
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	162	266
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	33 375	25 161
Participations ne donnant pas le contrôle au début	–	2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)
Autres	1	–
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	1	1
Capitaux propres	33 376	25 162

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2025	Au 31 juillet 2024
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	288	268
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(18)	(3)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(110)	(1)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	162	266

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	2 958	2 861
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	1 002	407
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	209	172
Amortissement des immobilisations incorporelles	230	212
Impôts différés	(61)	(66)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(64)	(96)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(6)	(6)
Charge au titre des options d'achat d'actions	18	13
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 18)	(4)	(120)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(24 581)	(15 999)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(7 123)	(2 619)
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(12 820)	(19 002)
Dépôts	35 413	32 414
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	381	(1 686)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 838	3 434
Instruments financiers dérivés, montant net	(76)	4 842
Titrisation – cartes de crédit	(49)	–
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	262	88
Actifs et passifs d'impôt exigible	(148)	164
Autres éléments	242	(621)
	3 621	4 392
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	(300)	–
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	57	133
Émission de dette subordonnée	1 750	500
Rachat de dette subordonnée	(125)	–
Frais d'émission d'actions	(10)	–
Remboursements d'obligations locatives	(52)	(87)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 443)	(1 221)
	(123)	(675)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(2)	10
Acquisition (note 19)	148	–
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(24 585)	(12 910)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	8 952	3 394
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	10 649	3 667
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(168)	(363)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(150)	(183)
	(5 156)	(6 385)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(330)	(77)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 988)	(2 745)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	31 549	35 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	29 561	32 489
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	12 262	12 400
Intérêts et dividendes reçus	15 873	14 643
Impôts payés sur le résultat	754	794

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 16,4 G\$ au 31 juillet 2025 (11,7 G\$ au 31 octobre 2024) pour lequel il y a des restrictions et dont 6,4 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2024) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	64	Note 11	Dettes subordonnées	87
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	65	Note 12	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	88
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	66	Note 13	Informations sur le capital	89
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	71	Note 14	Paievements fondés sur des actions	90
Note 5	Valeurs mobilières	72	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	91
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	73	Note 16	Impôts sur le résultat	92
Note 7	Autres actifs	85	Note 17	Résultat par action	92
Note 8	Dépôts	86	Note 18	Informations sectorielles	93
Note 9	Autres passifs	86	Note 19	Acquisition	94
Note 10	Reçus de souscription	87	Note 20	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	95

Note 1 – Mode de présentation

Le 26 août 2025, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025.

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 avec l'ajout de la méthode comptable liée aux contrats de location-financement décrite ci-dessous résultant de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB). Puisque les états financiers consolidés de la Banque n'incluent pas toute l'information normalement requise pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Les résultats de CWB ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025 et ont été comptabilisés dans les secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers et dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Contrats de location

La Banque à titre de bailleur

Lorsque la Banque agit à titre de bailleur, les contrats sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, sinon ils sont classés en tant que contrats de location simple. Pour les contrats de location-financement, une créance est comptabilisée dans la rubrique *Prêts* du bilan consolidé pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement, ce qui représente les paiements minimaux à recevoir du preneur plus toute valeur résiduelle non garantie, qui devrait être récupérée à la fin du contrat de location, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les créances de location-financement sont ultérieurement comptabilisées à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location dans les *Revenus d'intérêts* de l'état consolidé des résultats. Pour les contrats de location simple, les actifs faisant l'objet du contrat demeurent au bilan consolidé et sont présentés dans les *Immobilisations corporelles*, et les revenus de location sont comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'IASB, exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. De plus, les techniques d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs résultant de l'acquisition de CWB sont décrites ci-dessous.

Le contexte géopolitique, notamment les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et toute mesure de riposte, la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre Israël et le Hamas, l'inflation, les changements climatiques et les taux d'intérêt auparavant élevés continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Acquisition de CWB - Évaluation des actifs et passifs

La Banque a eu recours à des jugements et des hypothèses importants afin de déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de CWB dont le portefeuille de prêts, les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base et celles liées aux relations avec la clientèle et les dépôts.

Pour les prêts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimés qui devraient être reçus sur tous les prêts achetés à leur valeur actualisée. La meilleure estimation de la direction des principales hypothèses actuelles, telles que les taux de défaut, la gravité des pertes, le calendrier des options de remboursement anticipé et les sûretés, a été utilisée pour estimer les flux de trésorerie attendus. Pour déterminer le taux d'actualisation, divers éléments ont été pris en compte, notamment les taux d'intérêt sans risque sur le marché actuel, la prime de risque associée aux prêts et le coût du service des portefeuilles.

Pour les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base, la juste valeur a été déterminée selon une approche actualisée des flux de trésorerie, en comparant la valeur actualisée du coût de maintenir les dépôts acquis et le coût des autres types de financement. La valeur actualisée du coût de maintien des dépôts de base acquis comprend une estimation des frais d'intérêts et d'exploitation futurs pour ces dépôts acquis. Les dépôts de base sont ceux qui sont considérés comme des dépôts stables, sources de financement inférieures au marché, alors que la valeur actualisée du coût des autres modes de financement comprend une estimation des frais d'intérêts futurs qui seraient engagés si les fonds étaient empruntés sur le marché public. Le taux de retrait a été estimé à l'aide de données historiques sur l'attrition, en les comparant aux sources du marché à la date d'acquisition.

La juste valeur des relations avec la clientèle acquises a été déterminée en fonction de l'excédent des entrées de trésorerie futures estimées en fonction des produits tirés des relations acquises par rapport aux sorties de trésorerie estimées connexes sur la durée de vie utile estimative de la clientèle.

Pour les dépôts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs à rembourser à leur valeur actualisée. Le moment et le montant des flux de trésorerie comprennent un jugement important de la direction quant à la probabilité de remboursement anticipé et au moment du retrait par le client. Les taux d'actualisation étaient fondés sur les taux en vigueur qui étaient payés sur des dépôts similaires à la date d'acquisition.

La juste valeur de tous les autres actifs et passifs a été calculée à l'aide des données du marché dans la mesure du possible, ainsi que du jugement de la direction pour déterminer le prix qui serait obtenu dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance entre des parties bien informées et consentantes.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 juillet 2025								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	29 561	29 561	29 561	29 561
Valeurs mobilières	140 157	359	22 701	325	15 373	15 409	178 915	178 951
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	23 388	23 388	23 388	23 388
Prêts, déduction faite des provisions	15 253	–	–	–	277 490	280 202	292 743	295 455
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 104	–	–	–	–	–	12 104	12 104
Autres actifs	1 119	–	–	–	3 639	3 639	4 758	4 758
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	30 521			371 765	372 738	402 286	403 259
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 823	–			–	–	13 823	13 823
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			46 031	46 031	46 031	46 031
Instruments financiers dérivés	15 392	–			–	–	15 392	15 392
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 487			16 965	17 163	28 452	28 650
Autres passifs	–	–			4 678	4 678	4 678	4 678
Dettes subordonnées	–	–			3 429	3 471	3 429	3 471

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2024

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	31 549	31 549	31 549	31 549
Valeurs mobilières	115 578	357	13 956	666	14 608	14 551	145 165	145 108
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	16 265	16 265	16 265	16 265
Prêts, déduction faite des provisions	14 972	–	–	–	228 060	229 614	243 032	244 586
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 309	–	–	–	–	–	12 309	12 309
Autres actifs	2 059	–	–	–	3 674	3 674	5 733	5 733
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	26 190			307 355	307 553	333 545	333 743
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 873	–			–	–	10 873	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			38 177	38 177	38 177	38 177
Instruments financiers dérivés	15 760	–			–	–	15 760	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 034			17 343	17 011	28 377	28 045
Autres passifs	–	–			4 114	4 114	4 114	4 114
Dettes subordonnées	–	–			1 258	1 296	1 258	1 296

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 juillet 2025 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, 4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférées hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, 30 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (11 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024). Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2025 et 2024, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 900	11 313	–	16 213
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 949	–	7 949
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 045	1 955	–	3 000
Autres titres de créance	–	3 404	75	3 479
Titres de participation	106 840	2 253	782	109 875
	112 785	26 874	857	140 516
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 845	5 561	–	7 406
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 323	–	4 323
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	9 538	483	–	10 021
Autres titres de créance	–	951	–	951
Titres de participation	–	254	71	325
	11 383	11 572	71	23 026
Prêts	–	15 017	236	15 253
Autres				
Instruments financiers dérivés	1 423	10 574	107	12 104
Autres actifs – autres éléments	–	1 055	64	1 119
	125 591	65 092	1 335	192 018
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	36 174	–	36 174
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 719	7 104	–	13 823
Instruments financiers dérivés	1 165	14 190	37	15 392
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 487	–	11 487
	7 884	68 955	37	76 876

(1) Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 150	10 330	–	14 480
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 473	–	8 473
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 169	1 046	–	2 215
Autres titres de créance	–	3 030	60	3 090
Titres de participation	85 414	1 655	608	87 677
	90 733	24 534	668	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	170	5 048	–	5 218
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 900	–	2 900
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 805	186	–	4 991
Autres titres de créance	–	847	–	847
Titres de participation	–	359	307	666
	4 975	9 340	307	14 622
Prêts	–	14 767	205	14 972
Autres				
Instruments financiers dérivés	1 139	11 073	97	12 309
Autres actifs – autres éléments	–	1 976	83	2 059
	96 847	61 690	1 360	159 897
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	30 434	–	30 434
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 052	4 821	–	10 873
Instruments financiers dérivés	1 976	13 758	26	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 034	–	11 034
	8 028	60 047	26	68 101

(1) Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

Neuf mois terminés le 31 juillet 2025				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2024	668	307	288	71
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	81	–	10	26
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	25	–	–
Achats	528	15	3	–
Ventes	(420)	(276)	(24)	–
Émissions	–	–	69	–
Règlements et autres	–	–	(46)	(26)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(4)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	3
Juste valeur au 31 juillet 2025	857	71	300	70
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2025 ⁽³⁾	29	–	–	26

Neuf mois terminés le 31 juillet 2024				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2023	551	378	290	(15)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	58	–	14	(23)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(3)	–	–
Achats	55	–	–	–
Ventes	(21)	(72)	(2)	–
Émissions	–	–	15	–
Règlements et autres	–	–	(42)	198
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(1)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	5
Juste valeur au 31 juillet 2024	643	303	275	164
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2024 ⁽⁵⁾	100	–	14	(23)

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 117 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 55 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 49 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 91 M\$.

Note 4 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	359	(4)	–	8
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	30 521	(1 036)	(961)	1 012
Passifs relatifs à des créances cédées	11 487	92	(42)	56
	42 008	(944)	(1 003)	1 068

	Valeur comptable au 31 juillet 2024	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2024	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	427	11	12	6
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	25 207	(790)	(2 386)	1 490
Passifs relatifs à des créances cédées	10 063	(215)	(299)	226
	35 270	(1 005)	(2 685)	1 716

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 286 M\$ (gain de 87 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2024). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, cette variation donne lieu à une perte de 110 M\$ (perte de 374 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 5 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 juillet 2025 et au 31 octobre 2024, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾

				Au 31 juillet 2025
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	7 337	94	(25)	7 406
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 352	36	(65)	4 323
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	9 937	100	(16)	10 021
Autres titres de créance	979	4	(32)	951
Titres de participation	272	53	–	325
	22 877	287	(138)	23 026

				Au 31 octobre 2024
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 166	96	(44)	5 218
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 894	45	(39)	2 900
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 986	37	(32)	4 991
Autres titres de créance	888	3	(44)	847
Titres de participation	591	77	(2)	666
	14 525	258	(161)	14 622

(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture.

(2) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 4 M\$ au 31 juillet 2025 (3 M\$ au 31 octobre 2024), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des revenus de dividendes de 27 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (34 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024), dont des montants de 17 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025 (3 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024).

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2025			Neuf mois terminés le 31 juillet 2024		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	307	359	666	378	281	659
Variation de la juste valeur	25	44	69	(3)	56	53
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	15	89	104	–	144	144
Cessions ⁽¹⁾	(276)	(238)	(514)	(72)	(153)	(225)
Juste valeur à la fin	71	254	325	303	328	631

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	9 379	9 194
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	3 959	2 458
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	283	687
Autres titres de créance	1 764	2 275
Valeur comptable brute	15 385	14 614
Provisions pour pertes de crédit	12	6
Valeur comptable	15 373	14 608

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2025 et 2024, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 305 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 (180 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024) et la Banque a comptabilisé des gains de 2 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 (1 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 8 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2025 et au 31 octobre 2024 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 81 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2024.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 juillet 2025					
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	36 783	7	–	–	36 790
Bon	18 144	135	–	–	18 279
Satisfaisant	15 085	3 417	–	–	18 502
À signaler	434	795	–	–	1 229
Faible	86	260	–	–	346
Défaut	–	–	185	–	185
Approche NI	70 532	4 614	185	–	75 331
Approche standardisée	20 691	712	925	13 666	35 994
Valeur comptable brute	91 223	5 326	1 110	13 666	111 325
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	85	76	82	–	243
Valeur comptable	91 138	5 250	1 028	13 666	111 082
Aux particuliers					
Excellent	22 602	34	–	–	22 636
Bon	7 868	1 045	–	–	8 913
Satisfaisant	7 869	1 870	–	–	9 739
À signaler	2 051	800	–	–	2 851
Faible	49	296	–	–	345
Défaut	–	–	247	–	247
Approche NI	40 439	4 045	247	–	44 731
Approche standardisée	3 769	94	196	–	4 059
Valeur comptable brute	44 208	4 139	443	–	48 790
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	109	143	182	–	434
Valeur comptable	44 099	3 996	261	–	48 356
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	333	–	–	–	333
Bon	475	–	–	–	475
Satisfaisant	888	25	–	–	913
À signaler	553	263	–	–	816
Faible	44	144	–	–	188
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 293	432	–	–	2 725
Approche standardisée	167	5	–	–	172
Valeur comptable brute	2 460	437	–	–	2 897
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	43	121	–	–	164
Valeur comptable	2 417	316	–	–	2 733
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	5 008	–	–	1 401	6 409
Bon	28 800	2	–	19	28 821
Satisfaisant	39 002	13 349	–	147	52 498
À signaler	268	1 630	–	–	1 898
Faible	1	656	1	–	658
Défaut	–	–	795	–	795
Approche NI	73 079	15 637	796	1 567	91 079
Approche standardisée	35 373	4 302	941	20	40 636
Valeur comptable brute	108 452	19 939	1 737	1 587	131 715
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	343	362	438	–	1 143
Valeur comptable	108 109	19 577	1 299	1 587	130 572
Total des prêts					
Valeur comptable brute	246 343	29 841	3 290	15 253	294 727
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	580	702	702	–	1 984
Valeur comptable	245 763	29 139	2 588	15 253	292 743

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Au 31 octobre 2024

Prêts non dépréciés				Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
Phase 1	Phase 2	Prêts dépréciés			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	33 651	16	–	–	33 667
Bon	17 063	241	–	–	17 304
Satisfaisant	12 634	4 209	–	–	16 843
À signaler	358	800	–	–	1 158
Faible	70	300	–	–	370
Défaut	–	–	118	–	118
Approche NI	63 776	5 566	118	–	69 460
Approche standardisée	11 350	266	741	13 192	25 549
Valeur comptable brute	75 126	5 832	859	13 192	95 009
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	62	85	50	–	197
Valeur comptable	75 064	5 747	809	13 192	94 812
Aux particuliers					
Excellent	21 702	274	–	–	21 976
Bon	6 686	1 618	–	–	8 304
Satisfaisant	6 959	2 247	–	–	9 206
À signaler	2 111	845	–	–	2 956
Faible	53	279	–	–	332
Défaut	–	–	226	–	226
Approche NI	37 511	5 263	226	–	43 000
Approche standardisée	3 580	84	219	–	3 883
Valeur comptable brute	41 091	5 347	445	–	46 883
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	102	123	135	–	360
Valeur comptable	40 989	5 224	310	–	46 523
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	551	–	–	–	551
Bon	399	–	–	–	399
Satisfaisant	729	28	–	–	757
À signaler	484	211	–	–	695
Faible	69	149	–	–	218
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 232	388	–	–	2 620
Approche standardisée	141	–	–	–	141
Valeur comptable brute	2 373	388	–	–	2 761
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	42	114	–	–	156
Valeur comptable	2 331	274	–	–	2 605
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 743	–	–	1 486	9 229
Bon	27 950	7	–	53	28 010
Satisfaisant	34 626	11 381	–	147	46 154
À signaler	255	1 770	–	–	2 025
Faible	2	481	2	–	485
Défaut	–	–	565	–	565
Approche NI	70 576	13 639	567	1 686	86 468
Approche standardisée	12 879	107	172	94	13 252
Valeur comptable brute	83 455	13 746	739	1 780	99 720
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	218	181	229	–	628
Valeur comptable	83 237	13 565	510	1 780	99 092
Total des prêts					
Valeur comptable brute	202 045	25 313	2 043	14 972	244 373
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	424	503	414	–	1 341
Valeur comptable	201 621	24 810	1 629	14 972	243 032

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2025 et au 31 octobre 2024 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 juillet 2025				Au 31 octobre 2024			
	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	16 176	20	–	16 196	16 159	113	–	16 272
Bon	4 975	343	–	5 318	3 492	415	–	3 907
Satisfaisant	1 749	245	–	1 994	1 095	249	–	1 344
À signaler	437	131	–	568	381	112	–	493
Faible	21	43	–	64	30	35	–	65
Défaut	–	–	2	2	–	–	1	1
Autres que particuliers								
Excellent	13 675	–	–	13 675	13 071	–	–	13 071
Bon	22 825	2	–	22 827	22 547	–	–	22 547
Satisfaisant	16 481	8 144	–	24 625	15 513	6 351	–	21 864
À signaler	22	195	–	217	24	278	–	302
Faible	46	122	–	168	2	52	–	54
Défaut	–	–	42	42	–	–	27	27
Approche NI	76 407	9 245	44	85 696	72 314	7 605	28	79 947
Approche standardisée	28 587	653	103	29 343	18 968	–	–	18 968
Exposition totale	104 994	9 898	147	115 039	91 282	7 605	28	98 915
Provisions pour pertes de crédit	178	93	1	272	142	72	–	214
Exposition totale, déduction faite des provisions	104 816	9 805	146	114 767	91 140	7 533	28	98 701

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 juillet 2025				Au 31 octobre 2024			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	290	139	30	312	179	121	30	76
De 61 à 90 jours	126	44	16	88	82	48	14	33
Plus de 90 jours ⁽²⁾	–	–	39	–	–	–	35	–
	416	183	85	400	261	169	79	109

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2025			Au 31 octobre 2024		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Hypothécaires résidentiels	1 110	82	1 028	859	50	809
Aux particuliers	443	182	261	445	135	310
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 737	438	1 299	739	229	510
	3 290	702	2 588	2 043	414	1 629

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2025					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2025
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	4	–	–	–	13
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	6	6	–	–	–	12
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	249	(3)	(5)	–	2	243
Aux particuliers	408	66	(43)	–	3	434
Créances sur cartes de crédit	165	26	(32)	–	5	164
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 116	84	(93)	–	36	1 143
	1 938	173	(173)	–	46	1 984
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	23	3	–	–	–	26
Engagements inutilisés	224	16	–	–	–	240
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	–	–	–	–	6
	253	19	–	–	–	272
	2 209	203	(173)	–	46	2 285

	Trimestre terminé le 31 juillet 2024					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2024
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	8	1	–	–	–	9
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	3	–	–	–	–	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	172	4	(1)	–	–	175
Aux particuliers	321	49	(33)	–	4	341
Créances sur cartes de crédit	143	29	(29)	–	5	148
Aux entreprises et aux administrations publiques	535	96	(4)	–	2	629
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	40	(38)	–	–	–	2
	1 211	140	(67)	–	11	1 295
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	18	1	–	–	–	19
Engagements inutilisés	172	7	–	–	–	179
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	–	–	–	–	6
	196	8	–	–	–	204
	1 421	149	(67)	–	11	1 514

- (1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 63 M\$ (45 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2024).
- (2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.
- (3) Aux 31 juillet 2025 et 2024, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».
- (4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Neuf mois terminés le 31 juillet 2025						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2025
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	4	–	–	–	13
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	6	6	–	–	–	12
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	197	57	(14)	–	3	243
Aux particuliers	360	189	(123)	–	8	434
Créances sur cartes de crédit	156	88	(95)	–	15	164
Aux entreprises et aux administrations publiques	628	599	(154)	–	70	1 143
	1 341	933	(386)	–	96	1 984
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	21	5	–	–	–	26
Engagements inutilisés	188	52	–	–	–	240
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	1	–	–	–	6
	214	58	–	–	–	272
	1 573	1 002	(386)	–	96	2 285

Neuf mois terminés le 31 juillet 2024						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2023	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2024
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	10	(1)	–	–	–	9
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	4	(1)	–	–	–	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	154	25	(2)	(2)	–	175
Aux particuliers	271	146	(86)	–	10	341
Créances sur cartes de crédit	139	79	(82)	–	12	148
Aux entreprises et aux administrations publiques	567	182	(137)	–	17	629
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	53	(51)	–	–	–	2
	1 184	381	(307)	(2)	39	1 295
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	16	3	–	–	–	19
Engagements inutilisés	152	27	–	–	–	179
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	8	(2)	–	–	–	6
	176	28	–	–	–	204
	1 377	407	(307)	(2)	39	1 514

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 177 M\$ (121 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2025 et 2024, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2025				Trimestre terminé le 31 juillet 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾		Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	
	Phase 1	Phase 2		Total	Phase 1	Phase 2		Total
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	81	88	80	249	70	87	15	172
Créations ou acquisitions	4	–	–	4	4	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	29	(17)	(12)	–	15	(13)	(2)	–
Vers la phase 2	(1)	7	(6)	–	(2)	9	(7)	–
Vers la phase 3	–	(3)	3	–	–	(5)	5	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(28)	3	24	(1)	(23)	12	17	6
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(2)	(4)	(6)	(2)	(2)	(2)	(6)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	(12)	5	(3)	(8)	1	11	4
Radiations	–	–	(5)	(5)	–	–	(1)	(1)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	1	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin	85	76	82	243	62	88	25	175
Comprend :								
Montants utilisés	85	76	82	243	62	88	25	175
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	112	140	169	421	97	128	107	332
Créations ou acquisitions	13	–	–	13	13	–	–	13
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	24	(22)	(2)	–	32	(29)	(3)	–
Vers la phase 2	(8)	10	(2)	–	(7)	9	(2)	–
Vers la phase 3	(1)	(20)	21	–	–	(19)	19	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(24)	44	38	58	(35)	46	33	44
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(4)	(1)	(7)	(3)	(3)	(2)	(8)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	2	8	54	64	–	4	45	49
Radiations	–	–	(43)	(43)	–	–	(33)	(33)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	4	–	–	4	4
Variations des taux de change et autres	1	–	(2)	(1)	–	1	(1)	–
Solde à la fin	115	148	182	445	97	133	122	352
Comprend :								
Montants utilisés	109	143	182	434	91	128	122	341
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	6	5	–	11	6	5	–	11

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés le 31 juillet 2025 et le 31 juillet 2024.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 juillet 2025				Trimestre terminé le 31 juillet 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾		Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	
	Phase 1	Phase 2		Total	Phase 1	Phase 2		Total
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	71	162	–	233	58	131	–	189
Créations ou acquisitions	4	–	–	4	3	–	–	3
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	36	(36)	–	–	30	(30)	–	–
Vers la phase 2	(5)	5	–	–	(5)	5	–	–
Vers la phase 3	–	(19)	19	–	–	(12)	12	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(28)	46	8	26	(25)	38	12	25
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(1)	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	2	4	–	6
Dotations aux pertes de crédit	7	(5)	27	29	4	5	24	33
Radiations	–	–	(32)	(32)	–	–	(29)	(29)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	5	5
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	78	157	–	235	62	136	–	198
Comprend :								
Montants utilisés	43	121	–	164	37	111	–	148
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	35	36	–	71	25	25	–	50
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	436	393	430	1 259	287	221	182	690
Créations ou acquisitions	66	–	–	66	39	–	–	39
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	21	(21)	–	–	25	(24)	(1)	–
Vers la phase 2	(34)	42	(8)	–	(17)	18	(1)	–
Vers la phase 3	–	(2)	2	–	(1)	(1)	2	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(7)	18	82	93	(19)	14	46	41
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(26)	(24)	(10)	(60)	(10)	(7)	(2)	(19)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	20	13	66	99	17	–	44	61
Radiations	–	–	(93)	(93)	–	–	(4)	(4)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	37	37	–	–	2	2
Variations des taux de change et autres	–	–	(1)	(1)	1	–	(1)	–
Solde à la fin	456	406	439	1 301	305	221	223	749
Comprend :								
Montants utilisés	343	362	438	1 143	213	195	223	631
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	113	44	1	158	92	26	–	118
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁶⁾	734	787	703	2 224	526	578	370	1 474
Comprend :								
Montants utilisés	580	702	702	1 984	403	522	370	1 295
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	154	85	1	240	123	56	–	179

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés le 31 juillet 2025 et le 31 juillet 2024.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2025				Neuf mois terminés le 31 juillet 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	62	85	50	197	69	93	(8)	154
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	23	–	–	23	10	–	–	10
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	53	(39)	(14)	–	47	(41)	(6)	–
Vers la phase 2	(5)	21	(16)	–	(7)	23	(16)	–
Vers la phase 3	–	(12)	12	–	–	(22)	22	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(47)	25	70	48	(47)	52	35	40
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(2)	(4)	(8)	(14)	(6)	(5)	(8)	(19)
Changements de modèles	–	–	–	–	(2)	(12)	8	(6)
Dotations aux pertes de crédit	22	(9)	44	57	(5)	(5)	35	25
Radiations	–	–	(14)	(14)	–	–	(2)	(2)
Dispositions	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	1	1
Variations des taux de change et autres	1	–	(3)	(2)	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin	85	76	82	243	62	88	25	175
Comprend :								
Montants utilisés	85	76	82	243	62	88	25	175
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	107	127	135	369	95	114	72	281
Créations ou acquisitions	33	–	–	33	26	–	–	26
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	76	(68)	(8)	–	75	(67)	(8)	–
Vers la phase 2	(29)	34	(5)	–	(19)	24	(5)	–
Vers la phase 3	(1)	(64)	65	–	(1)	(56)	57	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(65)	129	115	179	(71)	129	83	141
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(6)	(10)	(5)	(21)	(8)	(10)	(4)	(22)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	(1)	3	2
Dotations aux pertes de crédit	8	21	162	191	2	19	126	147
Radiations	–	–	(123)	(123)	–	–	(86)	(86)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	13	13	–	–	12	12
Variations des taux de change et autres	–	–	(5)	(5)	–	–	(2)	(2)
Solde à la fin	115	148	182	445	97	133	122	352
Comprend :								
Montants utilisés	109	143	182	434	91	128	122	341
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	6	5	–	11	6	5	–	11

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 est de 379 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2024). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Incluent les provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés acquis de CWB. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19.
- (3) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2025				Neuf mois terminés le 31 juillet 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	70	141	–	211	59	127	–	186
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	12	–	–	12	8	–	–	8
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	98	(98)	–	–	85	(85)	–	–
Vers la phase 2	(18)	18	–	–	(15)	15	–	–
Vers la phase 3	–	(47)	47	–	(1)	(33)	34	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(82)	144	33	95	(74)	109	36	71
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(2)	(1)	–	(3)	(2)	(1)	–	(3)
Changements de modèles	–	–	–	–	2	4	–	6
Dotations aux pertes de crédit	8	16	80	104	3	9	70	82
Radiations	–	–	(95)	(95)	–	–	(82)	(82)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	15	15	–	–	12	12
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	78	157	–	235	62	136	–	198
Comprend :								
Montants utilisés	43	121	–	164	37	111	–	148
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	35	36	–	71	25	25	–	50
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	308	215	229	752	251	220	244	715
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	349	–	–	349	106	–	–	106
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	48	(47)	(1)	–	43	(41)	(2)	–
Vers la phase 2	(162)	176	(14)	–	(40)	45	(5)	–
Vers la phase 3	(2)	(13)	15	–	(1)	(9)	10	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(31)	128	306	403	(23)	33	99	109
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(53)	(53)	(13)	(119)	(31)	(22)	(4)	(57)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	(5)	1	(4)
Dotations aux pertes de crédit	149	191	293	633	54	1	99	154
Radiations	–	–	(154)	(154)	–	–	(137)	(137)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	80	80	–	–	20	20
Variations des taux de change et autres	(1)	–	(9)	(10)	–	–	(3)	(3)
Solde à la fin	456	406	439	1 301	305	221	223	749
Comprend :								
Montants utilisés	343	362	438	1 143	213	195	223	631
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	113	44	1	158	92	26	–	118
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	734	787	703	2 224	526	578	370	1 474
Comprend :								
Montants utilisés	580	702	702	1 984	403	522	370	1 295
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	154	85	1	240	123	56	–	179

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 est de 379 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2024). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Incluent les provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés acquis de CWB. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19.
- (3) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 juillet 2025					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	0,9 %	2,0 %	2,2 %	2,1 %	(5,9) %	2,7 %
Taux de chômage	7,2 %	6,7 %	6,7 %	6,0 %	9,2 %	8,5 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(2,7) %	2,6 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,8 %	1,6 %	1,5 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	2,5 %	2,8 %	8,1 %	3,2 %	(31,0) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	62	69	74	75	36	45

Au 30 avril 2025						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	(0,1) %	1,8 %	1,6 %	2,2 %	(5,4) %	2,7 %
Taux de chômage	7,2 %	6,8 %	6,6 %	5,9 %	8,8 %	8,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(0,3) %	2,6 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,0 %	1,7 %	1,4 %	1,4 %	3,2 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(9,1) %	2,8 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ <i>(en \$ US par baril)</i>	62	68	84	79	42	52

Au 31 octobre 2024						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,2 %	2,0 %	1,9 %	2,1 %	(5,2) %	2,7 %
Taux de chômage	7,3 %	6,7 %	6,5 %	5,8 %	8,7 %	7,9 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	4,1 %	2,6 %	7,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,2 %	1,9 %	1,7 %	1,6 %	3,4 %	2,6 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(3,8) %	2,7 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ <i>(en \$ US par baril)</i>	71	75	89	84	45	55

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, l'évolution des facteurs macroéconomiques a été variable, avec des améliorations dans certains cas et des détériorations dans d'autres. Somme toute, le contexte demeure périlleux et l'incertitude demeure élevée.

L'économie canadienne demeure vulnérable en raison de l'incertitude entourant les droits de douane. Le taux de chômage suit une tendance haussière et l'économie est en passe d'afficher une contraction au deuxième trimestre. La faiblesse ne se limite pas au secteur manufacturier, le secteur des services connaissant également un passage à vide. Ces difficultés semblent se prolonger au troisième trimestre alors que les intentions d'embauche et d'investissement sont faibles. Malgré tout, les pressions inflationnistes persistent, mais elles devraient s'atténuer avec la modération des salaires. Cela devrait permettre à la Banque du Canada de procéder à un assouplissement monétaire supplémentaire pour soutenir l'immobilier et les ménages confrontés à un choc de paiement d'intérêt. Aux États-Unis, les dernières données publiées ont été plutôt décevantes. Plus spécifiquement, la consommation a été relativement faible depuis le début de l'année. Ce ralentissement peut être attribué en partie à un essoufflement du marché du travail, mais il reflète également l'effet différé de la hausse des taux d'intérêt dont l'effet devrait continuer de se faire sentir en deuxième moitié d'année. Malgré le contexte économique incertain, les actifs financiers à risque se sont redressés après un épisode de volatilité en début d'année. Dans le scénario de base, le taux de chômage au Canada s'élèverait à 7,2 % après 12 mois, soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage. En marge de la détérioration du marché de l'emploi, les prix des logements connaissent une baisse, l'incertitude économique freinant l'ardeur des acheteurs potentiels. Conséquemment, les prix des logements baissent de 2,7 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 25 821 points après un an, et le pétrole à 62 \$ US.

Dans le scénario optimiste, les tensions commerciales s'estompent et les conflits géopolitiques se résorbent, renforçant ainsi la confiance. L'inflation continue de se modérer, les banquiers centraux ayant réussi à la juguler sans endommager considérablement l'économie. Cela leur permet de réaliser une réduction supplémentaire des taux d'intérêt. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses. Comme le marché du travail résiste, les dépenses de consommation restent relativement résilientes. Les prix des logements s'apprécient fortement sur fond d'une croissance économique honorable et d'une amélioration du marché du travail. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (0,7 point de pourcentage de moins). Les prix des logements sont en hausse de 9,7 %, le S&P/TSX se situe à 27 215 points après un an, et le pétrole à 75 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, des tarifs douaniers généralisés sont imposés au Canada, mais celui-ci limite les représailles pour ne pas générer trop d'inflation. La banque centrale réduit fortement les taux d'intérêt, mais la baisse de la demande et l'incertitude se traduisent par une forte réduction des investissements des entreprises, qui, en conséquence, réduisent leurs effectifs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique reste préoccupante, avec le risque d'une aggravation des conflits. La contraction de l'économie pousse le chômage à 10,0 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 19 875 points et le pétrole à 32 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 juillet 2025, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 juillet 2025	1 521
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	1 070
Scénario de base à 100 %	1 281
Scénario pessimiste à 100 %	1 870

Contrats de location-financement

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, la Banque a acquis des contrats de location-financement d'un montant à la juste valeur de 3 625 M\$. Au 31 juillet 2025, le montant comptabilisé à titre d'investissement net dans les contrats de location-financement inclus dans les prêts aux entreprises et aux administrations publiques est de 3 647 M\$ et le montant des provisions pour pertes de crédit attendues comptabilisé est de 51 M\$.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'échéance des paiements de location non actualisés et l'investissement net dans les contrats de location-financement.

	Au 31 juillet 2025
1 an ou moins	1 338
Plus de 1 an à 2 ans	1 062
Plus de 2 ans à 3 ans	770
Plus de 3 ans à 4 ans	474
Plus de 4 ans à 5 ans	230
Plus de 5 ans	58
Paielements de location non actualisés	3 932
Revenus d'intérêts non acquis	(285)
Investissement net dans les contrats de location-financement ⁽¹⁾	3 647

(1) Les revenus d'intérêts totalisent 87 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025.

Note 7 – Autres actifs

	Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	3 221	3 579
Intérêts et dividendes à recevoir	1 616	1 742
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 076	1 302
Actif au titre des prestations définies	456	487
Actifs d'impôt différé	1 027	828
Actifs d'impôt exigible	866	669
Actifs au titre des contrats de réassurance	23	22
Actifs au titre des contrats d'assurance	42	41
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	44	40
Produits de base ⁽¹⁾	503	573
	8 874	9 283

(1) Les produits de base sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 8 – Dépôts

	Au 31 juillet 2025			Au 31 octobre 2024
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total
Particuliers	6 906	53 417	61 598	121 921
Entreprises et administrations publiques ⁽⁴⁾	71 303	33 530	169 628	274 461
Institutions de dépôts	1 459	399	4 046	5 904
	79 668	87 346	235 272	402 286
				333 545

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.
(4) Au 31 octobre 2024, les dépôts des entreprises et administrations publiques incluaient les reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB pour un montant de 1,0 G\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 10 et 19.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 9,8 G\$ au 31 juillet 2025 (11,4 G\$ au 31 octobre 2024). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 255 M\$ US et un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées sont venues à échéance (750 millions d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

De plus, au 31 juillet 2025, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 24,5 G\$ (23,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Créditeurs et charges à payer	3 630	3 433
Dettes de filiales envers des tiers	347	236
Intérêts et dividendes à payer	2 423	2 290
Obligations locatives	617	472
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	708	853
Passif au titre des prestations définies	99	103
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 6)	272	214
Passifs d'impôt différé	364	69
Passifs d'impôt exigible	172	123
Passifs au titre des contrats d'assurance	25	28
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	1 175	865
	9 832	8 686

- (1) Au 31 juillet 2025, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 9 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2024).
(2) Au 31 juillet 2025, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 11 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2024).
(3) Au 31 juillet 2025, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 6 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2024).

Note 10 – Reçus de souscription

Dans le cadre de la transaction CWB, la Banque avait placé un total de 9 262 500 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ par reçu de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne (l'appel public à l'épargne) et d'un placement privé concomitant (le placement privé concomitant) pour un montant total de 1,0 G\$.

Dans le cadre de l'appel public à l'épargne, le 17 juin 2024, la Banque avait émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ pour un produit brut total d'environ 500 M\$. L'appel public à l'épargne avait été pris ferme par un syndicat de preneurs fermes (les preneurs fermes). Le 17 juillet 2024, la Banque avait émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à la suite de l'exercice partiel de l'option de surallocation des preneurs fermes. Dans le cadre du placement privé concomitant, le 17 juin 2024, la Banque avait émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ à un membre du groupe de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour un produit brut d'environ 500 M\$. Le 17 juillet 2024, la Banque avait émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à un membre du groupe de CDPQ, conformément à l'option de CDPQ de souscrire des reçus de souscription supplémentaires pour maintenir sa participation proportionnelle.

Chaque reçu de souscription conférait à son porteur le droit de recevoir automatiquement à la clôture de la transaction CWB, sans intervention du porteur et sans contrepartie supplémentaire, i) une action ordinaire de Banque Nationale, et ii) un paiement en espèces correspondant au montant par action ordinaire de tout dividende en espèces déclaré par la Banque pour lequel la date de clôture des registres tombait dans la période commençant le 17 juin 2024 jusqu'au dernier jour où les reçus de souscription étaient en circulation exclusivement (déduction faite des retenues d'impôt applicables, s'il y a lieu). Advenant la non-clôture de la transaction, les détenteurs des reçus de souscription auraient eu le droit au remboursement du montant total incluant les intérêts gagnés.

Le 3 février 2025, date de clôture de la transaction, les actions ordinaires de la Banque pouvant être émises en vertu des reçus de souscription ont été automatiquement émises par l'entremise de Services de dépôt et de compensation CDS inc. conformément aux modalités des reçus de souscription. De plus, conformément aux modalités, les porteurs de reçus de souscription avaient également le droit de recevoir un montant en espèces pour chaque reçu de souscription équivalent au dividende par action ordinaire payable par la Banque Nationale aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 24 juin 2024, le 30 septembre 2024 et le 30 décembre 2024, le paiement ayant eu lieu le 1^{er} août 2024, le 1^{er} novembre 2024 et le 1^{er} février 2025, respectivement. Le nombre d'actions ordinaires de la Banque Nationale émises dans le cadre de l'échange automatique des reçus de souscription est de 9 262 500.

Note 11 – Dette subordonnée

Le 26 juin 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 750 M\$ portant intérêt à 4,333 % et échéant le 15 août 2035. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 4,333 % par année jusqu'au 15 août 2030 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA) composé quotidiennement plus 1,61 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), racheter ces billets à compter du 15 août 2030, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé.

Le 13 janvier 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 1,0 G\$ portant intérêt à 4,260 % et échéant le 15 février 2035. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 4,260 % par année jusqu'au 15 février 2030 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux CORRA composé quotidiennement plus 1,56 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du BSIF, racheter ces billets à compter du 15 février 2030, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé.

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, la Banque a acquis des débetures subordonnées pour un montant total de 525 M\$, détaillées ci-dessous. La juste valeur totale à la date d'acquisition était de 554 M\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

La Banque a acquis des débetures subordonnées pour un montant de 125 M\$ portant intérêt à 4,840 % et échéant le 29 juin 2030. L'intérêt sur ces débetures était payable semestriellement à un taux de 4,840 % par année jusqu'au 29 juin 2025, date à laquelle la Banque a racheté les débetures subordonnées pour un prix correspondant au capital impayé majoré de l'intérêt couru et impayé.

La Banque a acquis des débetures subordonnées pour un montant de 150 M\$ portant intérêt à 5,937 % et échéant le 22 décembre 2032. L'intérêt sur ces débetures sera payable semestriellement à un taux de 5,937 % par année jusqu'au 22 décembre 2027 et, par la suite au taux CORRA composé quotidiennement plus 2,91 % et sera payable trimestriellement. Avec l'approbation préalable du BSIF, la Banque peut, à son gré, racheter ces débetures subordonnées à compter du 22 décembre 2027, en tout ou en partie, à un prix correspondant au capital impayé majoré de l'intérêt couru et impayé.

La Banque a acquis des débetures subordonnées pour un montant de 250 M\$ portant intérêt à 5,949 % et échéant le 29 janvier 2034. L'intérêt sur ces débetures sera payable semestriellement à un taux de 5,949 % par année jusqu'au 29 janvier 2029 et, par la suite au taux CORRA composé quotidiennement plus 2,73 % et sera payable trimestriellement. Avec l'approbation préalable du BSIF, la Banque peut, à son gré, racheter ces débetures subordonnées à compter du 29 janvier 2029, en tout ou en partie, à un prix correspondant au capital impayé majoré de l'intérêt couru et impayé.

Comme les billets à moyen terme et les débetures subordonnées respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Note 12 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 juillet 2025		Au 31 octobre 2024	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	–	–	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 47 ⁽²⁾	5 000 000	128	–	–
Série 49 ⁽²⁾	5 000 000	136	–	–
	64 000 000	1 614	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
	1 500 000	1 500	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	65 500 000	3 114	67 500 000	3 150
Actions ordinaires au début de l'exercice	340 743 876	3 463	338 284 629	3 294
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 055 051	85	2 297 601	146
Émises dans le cadre de l'acquisition de CWB ⁽²⁾				
Échange d'actions ordinaires	41 010 378	5 290	–	–
Échange automatique des reçus de souscription	9 262 500	1 040	–	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽³⁾	(104 785)	(13)	161 646	23
Actions ordinaires à la fin de la période	391 967 020	9 865	340 743 876	3 463

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

(3) Au 31 juillet 2025, 83 586 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 13 M\$ (188 371 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 26 M\$ au 31 octobre 2024).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2025		2024	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	16	1,1608	12	0,8901
Série 32	3	0,2399	9	0,7198
Série 38	21	1,3176	21	1,3176
Série 40	13	1,0909	13	1,0909
Série 42	16	1,3230	16	1,3230
Série 47	4	0,7964	–	–
Série 49	5	0,9564	–	–
	78		71	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	15		15	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	15		15	
BCRL – Série 3 ⁽³⁾	29		29	
BCRL – Séries 1 et 2 de CWB ⁽⁴⁾	3		–	
	62		59	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	140		130	
Actions ordinaires	1 300	3,4600	1 094	3,2200
	1 440		1 224	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

(3) Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

Rachat d'actions privilégiées

Le 17 février 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 février 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 32, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes périodiques déclarés et impayés. La Banque a racheté 12 000 000 actions privilégiées série 32 pour un prix total de 300 M\$, ce qui a réduit le *Capital-actions privilégiées*.

Rachat d'actions ordinaires

Le 12 décembre 2023, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2024. Le 12 décembre 2022, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2023. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2025 et 2024, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établie par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur à 72,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Le BSIF avait prévu l'adoption progressive du coefficient de plancher dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmentait pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2027. Le 12 février 2025, le BSIF a reporté toute augmentation supplémentaire jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, le coefficient de plancher, actuellement fixé à 67,5 %, restera à ce niveau pour une période indéterminée. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI.

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. La TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

	Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024
Fonds propres		
CET1	25 392	19 321
catégorie 1	28 488	22 470
total	32 563	24 001
Actif pondéré en fonction des risques	183 110	140 975
Exposition totale	606 554	511 160
Ratios des fonds propres		
CET1	13,9 %	13,7 %
catégorie 1	15,6 %	15,9 %
total	17,8 %	17,0 %
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %
TLAC disponible	54 850	44 040
Ratio TLAC	30,0 %	31,2 %
Ratio de levier TLAC	9,0 %	8,6 %

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.
- (2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2025 et 2024, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a octroyé 1 004 492 options d'achat d'actions (1 222 652 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024) d'une juste valeur moyenne de 23,26 \$ par option (13,74 \$ en 2024).

Options de remplacement

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a échangé des options en circulation détenues par les employés de CWB contre 719 886 options de remplacement d'une juste valeur moyenne pondérée de 53,32 \$, accordant aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de la Banque selon des modalités essentiellement similaires à celles qui étaient applicables en vertu du régime d'options d'achat d'actions de CWB avant l'échange, y compris les dispositions relatives au calendrier d'acquisition des droits, à la durée jusqu'à l'échéance, à la cessation d'emploi et au changement de contrôle. Les options de remplacement sont acquises à la fin d'une période de trois ans et expirent sept ans après la date d'octroi rattachée aux options de CWB avant l'échange. Le prix d'exercice des options de remplacement a été rajusté pour refléter la différence de prix entre les actions ordinaires de CWB et les actions ordinaires de la Banque, et le nombre d'options de remplacement échangées contre des options de CWB a été rajusté, conjointement avec le prix d'exercice, afin de maintenir la même valeur intrinsèque immédiatement après l'échange qu'immédiatement avant l'échange. L'ajustement du prix d'exercice et du nombre d'options de remplacement émises était basé sur le ratio d'échange des actions de l'acquisition de 0,450. Se reporter à la note 19 pour de plus amples renseignements sur l'acquisition de CWB.

Au 31 juillet 2025, il y avait 11 077 103 options d'achat d'actions en circulation (10 443 059 options d'achat d'actions au 31 octobre 2024).

La juste valeur moyenne des options octroyées, excluant les options de remplacement émises dans le cadre de l'acquisition de CWB, a été évaluée à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025	2024
Taux d'intérêt hors risque	2,63 %	3,61 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	24,43 %	22,29 %
Dividendes prévus	3,54 %	4,62 %

La juste valeur moyenne des options de remplacement émises dans le cadre de l'acquisition de CWB a été évaluée à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes et sont présentées sur une base de moyenne pondérée.

Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025
Taux d'intérêt hors risque	2,54 %
Durée de vie prévue des options	4-7 ans
Volatilité prévue	22,00 %
Dividendes prévus	3,59 %

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, une charge de rémunération de 7 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2024). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une charge de rémunération de 18 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (13 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024).

Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) de remplacement

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a échangé des UAR et des unités d'actions assujetties à un critère de performance (UAP) en circulation détenues par des employés de CWB contre 501 764 UAR de remplacement à un prix de 128,99 \$, donnant aux porteurs le droit à un règlement en espèces fondé sur la valeur des actions ordinaires de la Banque. Les UAR de remplacement ont conservé les mêmes conditions que celles applicables aux régimes d'UAR et d'UAP de CWB, y compris les dispositions relatives au calendrier d'acquisition des droits, de la durée jusqu'à l'échéance, à la cessation d'emploi et au changement de contrôle, à l'exception de la condition de rendement précédemment rattachée au régime d'UAP de CWB, qui a été supprimée immédiatement avant l'échange. Les unités de remplacement émises en échange d'UAR de CWB sont acquises à chaque anniversaire de l'octroi en proportion égale sur une période de trois ans et les unités de remplacement émises en échange d'UAP de CWB sont acquises à la fin d'une période de trois ans. Lors de l'échange, la valeur du règlement en espèces a été substituée à la valeur des actions ordinaires de la Banque. Pour refléter la différence de valeur du règlement en espèces entre les unités de remplacement et les unités de CWB, le nombre d'unités de remplacement a été rajusté afin de maintenir la même valeur globale de règlement en espèces immédiatement après l'échange qu'immédiatement avant l'échange. Le nombre d'unités de remplacement a été basé sur le ratio d'échange des actions de l'acquisition de 0,450.

Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

		Trimestre terminé le 31 juillet	
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
	2025	2024	2025 2024
Coût des services rendus au cours de la période	27	21	– –
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	(5)	2 2
Frais d'administration	1	1	
Charge pour le volet à prestations définies	23	17	2 2
Charge pour le volet à cotisations définies	15	5	
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	38	22	2 2
Réévaluations ⁽¹⁾			
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(37)	202	(1) 3
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	206	(437)	
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	169	(235)	(1) 3
	207	(213)	1 5

		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
	2025	2024	2025 2024
Coût des services rendus au cours de la période	81	62	– –
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(15)	(14)	4 5
Frais d'administration	3	3	
Charge pour le volet à prestations définies	69	51	4 5
Charge pour le volet à cotisations définies	31	14	
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	100	65	4 5
Réévaluations ⁽¹⁾			
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(144)	473	(2) 8
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	178	(690)	
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	34	(217)	(2) 8
	134	(152)	2 13

- (1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.
- (2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En avril 2025, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 125 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2020.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1 075 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2019.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2020, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2025.

Règles du Pilier 2

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69 – *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024* a reçu la sanction royale. Ce projet de loi incluait les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1^{er} novembre 2024 pour la Banque). À ce jour, les règles du Pilier 2 ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque estime que l'application des règles du Pilier 2 représente une hausse du taux effectif d'imposition de 1,5 % et 1,8 % respectivement. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, la Banque continue d'appliquer l'exception à la comptabilisation et aux informations à fournir des actifs et passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier 2 dans les juridictions où celles-ci ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées.

Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2025	2024	2025	2024
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 065	1 033	2 958	2 862
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	42	40	124	114
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 023	993	2 834	2 748
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	391 609	340 215	373 982	339 482
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	2,61	2,92	7,58	8,09
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 023	993	2 834	2 748
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	391 609	340 215	373 982	339 482
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	4 310	3 316	3 973	2 813
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	395 919	343 531	377 955	342 295
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,58	2,89	7,50	8,03

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 860 324 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 132,75 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'avait été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 18 – Informations sectorielles

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2024. Cette présentation tient compte de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Trimestre terminé le 31 juillet ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	1 180	913	235	219	(598)	(623)	369	326	(14)	(66)	1 172	769
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	269	285	576	497	1 375	1 312	33	35	24	98	2 277	2 227
Revenu total	1 449	1 198	811	716	777	689	402	361	10	32	3 449	2 996
Frais autres que d'intérêts ^{(4) (5)}	805	615	477	416	347	320	135	115	161	75	1 925	1 541
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	644	583	334	300	430	369	267	246	(151)	(43)	1 524	1 455
Dotations aux pertes de crédit	134	79	1	–	24	22	42	46	2	2	203	149
Résultat avant charge (économie) d'impôts	510	504	333	300	406	347	225	200	(153)	(45)	1 321	1 306
Charge (économie) d'impôts ⁽⁶⁾	140	138	89	83	72	29	47	42	(92)	(19)	256	273
Résultat net	370	366	244	217	334	318	178	158	(61)	(26)	1 065	1 033
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	370	366	244	217	334	318	178	158	(61)	(26)	1 065	1 033
Actif moyen ⁽⁷⁾	211 499	160 666	11 140	9 479	234 289	197 996	31 808	28 189	78 334	65 174	567 070	461 504
Actif total	215 155	163 535	11 523	9 758	222 923	190 023	32 365	28 639	70 655	61 978	552 621	453 933

Neuf mois terminés le 31 juillet ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	3 270	2 653	692	620	(1 612)	(1 847)	1 095	945	(96)	(216)	3 349	2 155
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	799	830	1 686	1 439	4 397	3 864	102	92	(51)	76	6 933	6 301
Revenu total	4 069	3 483	2 378	2 059	2 785	2 017	1 197	1 037	(147)	(140)	10 282	8 456
Frais autres que d'intérêts ^{(4) (5)}	2 250	1 842	1 394	1 206	1 117	945	375	323	377	146	5 513	4 462
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 819	1 641	984	853	1 668	1 072	822	714	(524)	(286)	4 769	3 994
Dotations aux pertes de crédit ⁽⁸⁾	722	239	2	–	124	50	152	119	2	(1)	1 002	407
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 097	1 402	982	853	1 544	1 022	670	595	(526)	(285)	3 767	3 587
Charge (économie) d'impôts ⁽⁶⁾	305	386	264	235	292	74	140	124	(192)	(93)	809	726
Résultat net	792	1 016	718	618	1 252	948	530	471	(334)	(192)	2 958	2 861
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	792	1 016	718	618	1 252	948	530	471	(334)	(191)	2 958	2 862
Actif moyen ⁽⁷⁾	195 193	157 483	10 836	9 050	223 456	194 199	32 024	27 205	73 887	65 117	535 396	453 054
Actif total	215 155	163 535	11 523	9 758	222 923	190 023	32 365	28 639	70 655	61 978	552 621	453 933

- (1) Certains montants comparatifs ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10). Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, ce montant était de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts).
- (3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025 (un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024). De plus, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction (une perte de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024). Ces éléments ont tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 94 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées dans la rubrique *Autres*, relativement à la transaction CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, ces charges sont de 238 M\$ (173 M\$ déduction faite des impôts) et pour le trimestre ainsi que pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, elles se chiffraient à 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts).
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, une charge de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre Particuliers et Entreprises (23 M\$) et Gestion de patrimoine (2 M\$), a été enregistrée représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, cette charge est de 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre Particuliers et Entreprises (46 M\$) et Gestion de patrimoine (3 M\$).
- (6) Au cours du trimestre et pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a enregistré dans la rubrique *Autres*, une économie d'impôts de 47 M\$ en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025, à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.
- (7) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.
- (8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans le secteur des Particuliers et Entreprises, représentant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Note 19 – Acquisition

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou *CWB*)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les billets de capital à recours limité (BCRL) en circulation à cette date. La contrepartie de l'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,4 G\$ aux actifs, incluant le goodwill, et 37,7 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, les synergies de financement attendues, ainsi que la croissance attendue de la plateforme de produits et services à l'échelle nationale. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition ainsi que la contrepartie transférée. Durant la période d'évaluation pouvant aller jusqu'à 12 mois après la date de clôture de l'acquisition, les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge peuvent être ajustées de manière rétrospective pour tenir compte des informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date de l'acquisition.

	Au 3 février 2025
Actifs	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	148
Valeurs mobilières	4 481
Prêts ⁽¹⁾	37 818
Instruments financiers dérivés	127
Immobilisations corporelles	225
Goodwill	1 560
Immobilisations incorporelles ⁽²⁾	680
Autres actifs ⁽³⁾	368
	45 407
Passifs	
Dépôts ⁽⁴⁾	33 328
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16
Instruments financiers dérivés	40
Passifs relatifs à des créances cédées	2 570
Autres passifs ⁽⁵⁾	1 224
Dettes subordonnées	554
	37 732
Total des actifs nets identifiables acquis et goodwill	7 675
Contrepartie transférée	
Émission de capitaux propres	5 290
Règlement de relations préexistantes	1 400
Émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions	63
	6 753
Participation détenue antérieurement	329
Participation ne donnant pas le contrôle	593
Contrepartie de l'acquisition	7 675

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels de 10 021 M\$, les prêts aux particuliers de 476 M\$, les créances sur cartes de crédit de 36 M\$ et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 27 285 M\$. La juste valeur des prêts reflète les estimations des pertes de crédit futures subies et prévues à la date d'acquisition et les primes ou escomptes de taux d'intérêt par rapport aux taux d'intérêt en vigueur.

(2) Comprend les immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base de 605 M\$, ainsi que celles liées aux relations avec les clients de 75 M\$, qui sont amorties sur une période linéaire de 7 ans.

(3) Comprend les intérêts à recevoir, les sûretés sur dérivés, les débiteurs, les actifs d'impôt différé et les autres éléments d'actifs.

(4) Comprend les dépôts des particuliers de 21 198 M\$ et les dépôts des entreprises et administrations publiques de 12 130 M\$.

(5) Comprend les créanciers et les charges à payer, les intérêts à payer, les obligations locatives et les autres éléments de passifs.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la réévaluation à la juste valeur de la participation détenue antérieurement dans CWB a généré un gain de 4 M\$ qui a été comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des frais d'acquisition et d'intégration de 238 M\$ sont inclus dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats (94 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025). Les résultats de CWB ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025 et ont été comptabilisés dans les secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers ainsi que de la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Depuis la date d'acquisition, CWB a contribué environ 582 M\$ au revenu total et une perte nette de 79 M\$ au résultat net de la Banque. Si la Banque avait conclu l'acquisition le 1^{er} novembre 2024, elle aurait présenté un revenu total d'environ 10 586 M\$ et un résultat net d'environ 3 040 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025.

Émission d'actions ordinaires

Le 3 février 2025, la Banque a émis un total de 50 272 878 actions ordinaires, pour un montant brut de 6,3 G\$, ce qui a augmenté le *Capital-actions ordinaires* de 6,3 G\$. Cette émission comprend 41 010 378 actions ordinaires au prix de 128,99 \$ l'action provenant de l'échange d'actions et 9 262 500 actions ordinaires au prix de 112,30 \$ l'action provenant de l'échange automatique des reçus de souscription. Pour de plus amples renseignements sur les reçus de souscription, se reporter à la note 10, afférente aux états financiers consolidés.

Échange d'actions privilégiées et rachat d'autres instruments de capitaux propres

En date du 4 février 2025, certaines modifications précédemment approuvées par les détenteurs des actions privilégiées de premier rang et des BCRL en circulation de CWB, qui permettaient l'échange des actions privilégiées de premier rang de CWB contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale et le rachat anticipé des BCRL, ont été mises en œuvre.

Le 20 février 2025, il y a eu un échange de la totalité des actions privilégiées de premier rang, série 5 et série 9, émises et en circulation de CWB, contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale, série 47 et série 49, donnant droit à un dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, portant intérêt à 6,371 % et 7,651 %. La Banque a échangé 10 000 000 d'actions privilégiées pour un montant total de 268 M\$, ce qui a diminué la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 268 M\$, augmenté le *Capital-actions privilégiées* de 264 M\$ et augmenté les *Résultats non distribués* de 4 M\$. Les frais de consentement liés à cet échange pour un montant de 2 M\$, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés dans les *Résultats non distribués*. Comme les actions privilégiées, série 47 et série 49, respectent les exigences relatives aux FPUNV, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III. Également, la Banque a racheté 175 000 BCRL – Série 1 et 150 000 BCRL – Série 2 de CWB pour un montant total de 335 M\$, incluant les frais de consentement, ce qui a réduit la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 325 M\$ et diminué les *Résultats non distribués* de 7 M\$, déduction faite des impôts.

Note 20 – Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat d'actions ordinaires

Le 26 août 2025, le conseil d'administration de la Banque a approuvé une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, débutant le ou vers le 25 septembre 2025 et visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant le ou vers le 24 septembre 2026. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est assujettie à l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX).

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations médias

800, rue Saint-Jacques, 32^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Téléphone : 514 394-6500

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2025

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	26 février
Deuxième trimestre	28 mai
Troisième trimestre	27 août
Quatrième trimestre	3 décembre

Divulgaration des résultats du troisième trimestre de 2025

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 août 2025 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 6965288#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 novembre 2025 en composant le 1 800 408-3053 ou le 514 861-2272. Le code d'accès est le 8138716#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).